

rapport
annuel
2006

*S*ALVEPAR



HISTORIQUE

1929 : création de **SALVE** (**S**ociété **A**lsacienne de **V**éhicules **E**lectriques) par des ingénieurs spécialisés dans les travaux d'électrification sur le Rhin ;

1946 : nationalisation de la production et de la distribution de l'électricité, **SALVE** se recentre sur une activité de holding ;

1953 : **SALVE** devient **S**ociété **A**lsacienne et **L**orraine de **V**aleurs et d'**E**ntreprises ; introduction à la Bourse de Nancy ; développement des prises de participations dans des sociétés spécialisées dans le transport routier ;

1969 : entrée de la **SOCIETE GENERALE** au capital de SALVE, via sa filiale SOGENAL ;

1976 : **SALVE** prend la dénomination de **SALVEPAR** (**S**ociété **A**lsacienne et **L**orraine de **V**aleurs, d'**E**ntreprises et de **P**articipations) avec deux participations principales : **LOCAMION** et le **Groupe SCETA CALBERSON** ;

1986 : la **SOCIETE GENERALE** via **SG CAPITAL DEVELOPPEMENT** prend la majorité du capital de SALVEPAR ;

A partir de la fin des années 80 : diversification des investissements par des prises de participations dans des secteurs d'activité autres que le transport ;

1996 : cession de **LOCAMION** ;

A partir de 2003 : accélération de la rotation du portefeuille avec les cessions de DUMONT INVESTISSEMENT/SAMSE (2003 à 2005), NORINCO/CROMETAL (2003/2004), GEODIS (sorties partielles en 2004, 2005 et 2006) et des investissements dans LOHR, FAIVELEY TRANSPORT (2004), ainsi que LACROIX, LATECOERE, IPSOS, TOUAX (2005) et POLYGONE – Holding de contrôle de GL EVENTS (2006).

SOMMAIRE

Profil	p. 1
Chiffres clés	p. 2
SALVEPAR en bourse	p. 3
Conseil d'Administration	p. 4
Rapport de gestion	p. 5
Rapport du Président	p. 24
Inventaire des valeurs mobilières	p. 26
Résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices	p. 27
Comptes sociaux - Bilans comparés	p. 28
Comptes de résultats comparés	p. 30
Annexe au bilan et au compte de résultat	p. 31
Rapport des Commissaires aux Comptes	p. 36
Résolutions	p. 39
Fonctions des mandataires sociaux	p. 41

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 13 JUIN 2007

PROFIL

L'objectif de SALVEPAR est d'accompagner des entreprises confirmées, en vue de renforcer la stabilité de leur actionnariat et de favoriser le financement de leur croissance. SALVEPAR a vocation à prendre des participations minoritaires entre 5 et 20 %, dans des sociétés familiales cotées ou non cotées, en privilégiant des sociétés matures distribuant des dividendes.

SALVEPAR souhaite être associée aux grandes orientations de l'entreprise partenaire contribuant ainsi à la définition des orientations stratégiques et du financement de la politique de développement de l'entreprise.

Fin décembre 2006, SALVEPAR comptait 12 participations dans des secteurs économiques variés, pour une valeur nette comptable de 110 millions d'euros après complément de provisions et affichait des plus-values latentes estimées à près de 72 millions d'euros :

La volonté de SALVEPAR est de poursuivre une politique active de rotation de son portefeuille de participations, initiée en 2003. Au cours de l'année 2006, l'évolution de son portefeuille a été la suivante :

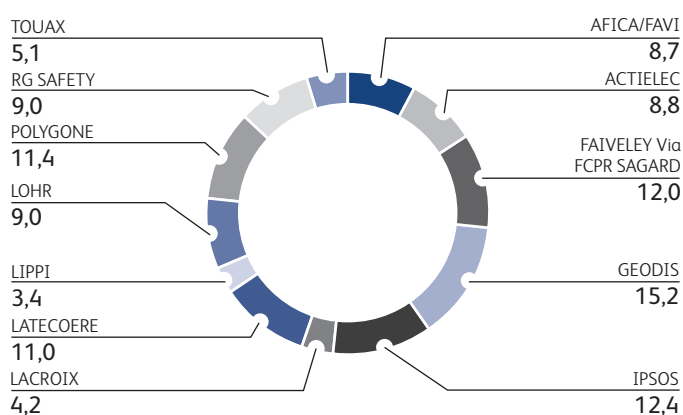
- Poursuite de l'allègement de sa participation dans la société GEODIS, par cession d'une partie de ses titres, ramenant ainsi sa participation à 5,9 % ;
- Complément d'acquisition dans le capital de la société LATECOERE en janvier 2006 afin de maintenir sa participation à 5 % ;
- Souscription à l'augmentation de capital de TOUAX en février 2006 portant à 6,4 % notre participation dans cette société ;
- Acquisition puis souscription à l'augmentation de capital de la société POLYGONE (holding de contrôle de GL EVENTS) à hauteur de 5 % du capital en juillet et septembre 2006 ;
- Acquisition sur le marché en octobre 2006 d'un bloc d'actions IPSOS portant ainsi notre participation à 1,5 % du capital ;
- Restructuration de l'actionnariat de RG SAFETY à l'issue de laquelle notre participation s'élève à 19,8 %.

PORTEFEUILLE DES PARTICIPATIONS

AU 31 DECEMBRE 2006

PRIX DE REVIENT NET

(en millions d'euros)



Valeur nette comptable : 110,2 M€

% DETENU PAR SALVEPAR

AFICA/FAVI	20,0
ACTIELEC	15,5
FAIVELEY Via FCPR SAGARD	4,1
GEODIS	5,9
IPSOS	1,5
LACROIX	5,0
LATECOERE	5,0
LIPPI	28,0
LOHR	0,0
POLYGONE	5,0
RG SAFETY	19,8
TOUAX	6,4

CHIFFRES CLES

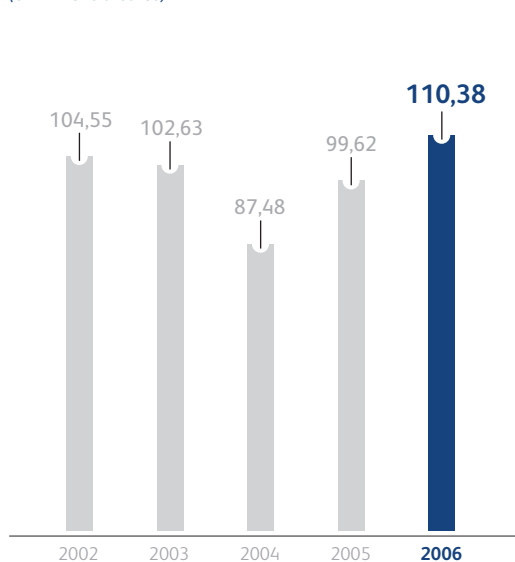
EVOLUTION DU RESULTAT GLOBAL

(en millions d'euros)

2002	2003	2004	2005	2006
2,03	3,73	29,38	19,86	13,32

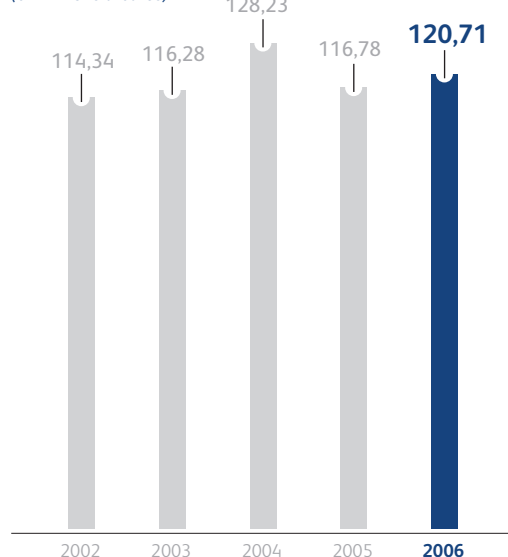
EVOLUTION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

(en millions d'euros)



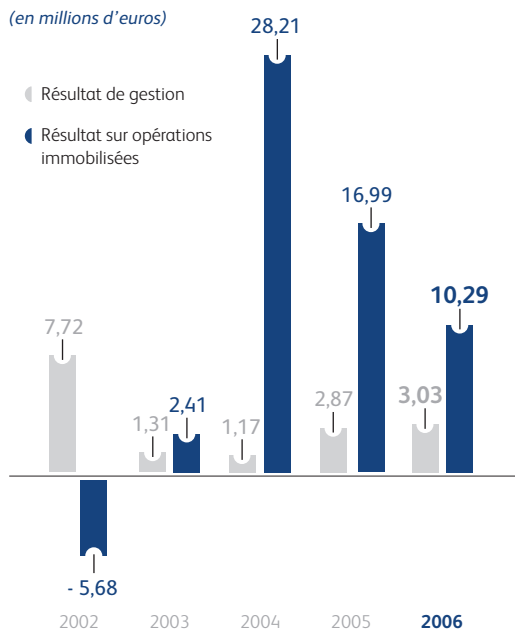
EVOLUTION DES FONDS PROPRES APRES AFFECTATION DES RESULTATS

(en millions d'euros)



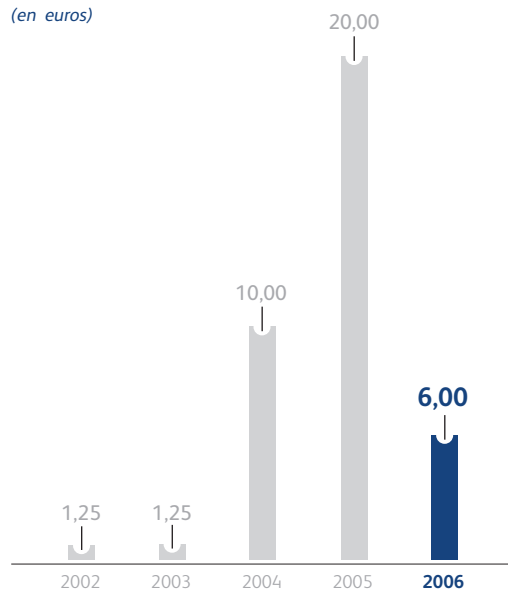
EVOLUTION DU RESULTAT APRES IMPOTS

(en millions d'euros)



EVOLUTION DES DIVIDENDES NETS VERSES PAR ACTION

(en euros)



SALVEPAR EN BOURSE

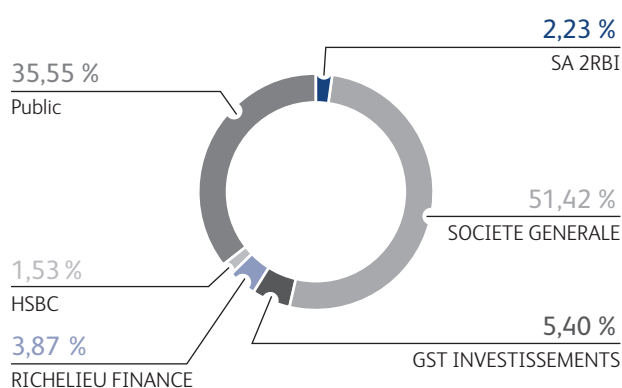
EUROLIST – Compartiment B

Code ISIN : FR0000124356 – REUTER : SALVE.NC

Nombre de titres : 1 565 426

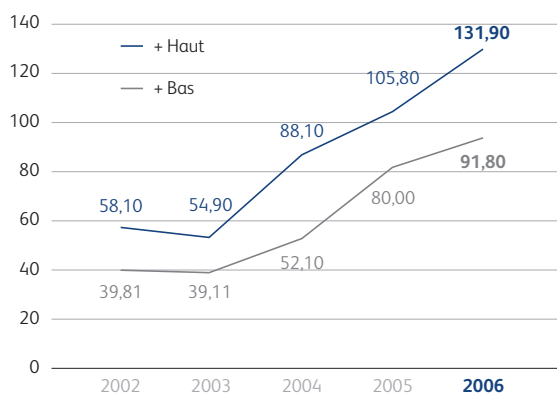
DATES	CAPITALISATION BOURSIERE	ACTIF NET	
		Comptable	Réévalué
31/12/06	156,54 M€	130,10 M€	200,60 M€
31/12/05	161,08 M€	148,09 M€	195,10 M€

ACTIONNARIAT



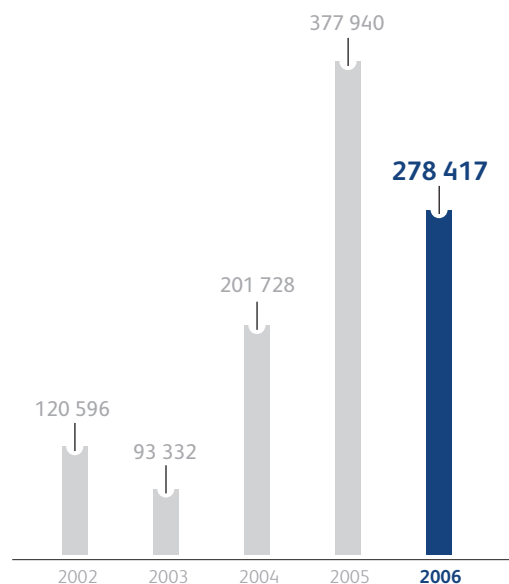
EVOLUTION DU COURS DE BOURSE SUR 5 ANS

(en euros)



TITRES ECHANGES

(en nombre de titres)



CONSEIL D'ADMINISTRATION

AU 11 AVRIL 2007

DIRECTION

Yves-Claude ABESCAT

Président-Directeur Général

Pierre DEGEORGE

Directeur Général Adjoint

Fabienne CHARLIAC

Secrétaire Général

PRESIDENT D'HONNEUR - ADMINISTRATEUR

Gilles VIENOT

PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL

Yves-Claude ABESCAT

ADMINISTRATEURS

Pierre CLEMENT

Aline FRAGNET d'HAUSEN

Michel DOUZOU

La SOCIETE GENERALE représentée par Arnaud JACQUEMIN

La société GST INVESTISSEMENTS représentée par Georges TRAMIER

La société SA 2RBI représentée par Robert BIANCO

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Titulaires

ERNST & YOUNG & AUTRES

Cabinet EXPERTISE et AUDIT S.A.

Suppléants

Thierry GORLIN

Cabinet COREVISE

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

EXERCICE 2006

Mesdames, Messieurs,

L'Assemblée Générale Mixte de ce 13 juin 2007 est réunie pour prendre connaissance des faits intervenus depuis l'Assemblée du 14 juin 2006, recueillir des informations sur l'activité et les résultats de la Société, et approuver les comptes de son soixante dix-septième exercice. Cette Assemblée statuera aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Ordinaire et Extraordinaire.

Il vous sera proposé, lors de la présentation des résolutions, de ratifier le transfert du siège social, d'entériner les nouvelles conventions s'y rattachant dont les modalités seront soumises à votre approbation, d'approuver la mise en harmonie des statuts suite à la modification du décret du 23 mars 1967 portant sur les modalités de participations aux Assemblées et également, de soumettre à votre vote le renouvellement du mandat de Monsieur Yves-Claude ABESCAT en qualité d'Administrateur.

I - ORIENTATIONS DE GESTION DE SALVEPAR

Holding contrôlée à 51 % par le Groupe SOCIETE GENERALE, SALVEPAR exerce son métier dans le « capital développement » pour accompagner des sociétés cotées ou non.

SALVEPAR détient des participations minoritaires dans :

- **ACTIELEC Technologies** : systèmes électroniques de recueil, de traitement et de transfert d'informations,
- **AFICA** : production de laiton et fabrication de pièces moulées, notamment des fourchettes de boîtes de vitesse,
- **FAIVELEY TRANSPORT (à travers le FCPR Sagard Rail Invest)** : un des tout premiers équipementiers mondiaux au service de l'industrie ferroviaire depuis l'acquisition de SAB WABCO,
- **GEODIS** : logistique, messagerie et overseas,
- **IPSOS** : n°3 mondial de l'élaboration et de la diffusion d'études par enquêtes,
- **LACROIX** : signalisation routière, télégestion, sous-traitance électronique en petites séries pour industriels non électroniciens,
- **LATECOERE** : spécialisé dans la fabrication et la commercialisation d'aérostructures (fuselage, portes...) ainsi que des systèmes de câblages embarqués,
- **LIPPI** : marché de la clôturage traditionnelle comme spécifique,
- **GROUPE LOHR** : carrosseries industrielles notamment dans la fabrication de remorques porte-voitures,
- **RG SAFETY** : négoce d'équipements professionnels de protection de sécurité individuelle,
- **TOUAX** : spécialisé dans la location opérationnelle de conteneurs, de constructions modulaires, de barges fluviales et de wagons de fret.

et plus récemment :

- **POLYGONE** : holding de contrôle de GL EVENTS, acteur majeur de l'événementiel mondial et 1^{er} groupe intégré du marché (gestion d'espaces et d'événements – services).

II - EVOLUTION DE L'ACTIF IMMOBILISE

Lors de l'Assemblée de juin 2006, la Direction de SALVEPAR avait à nouveau exprimé son souhait d'accélérer la rotation de son portefeuille. Saisissant les opportunités de sortie du capital de participations détenues depuis plus de dix ans, SALVEPAR a ainsi allégé de nouveau sa participation dans GEODIS en cédant au fil de l'eau sur le marché 164 595 titres au prix moyen de 135,50 euros l'action, contribuant ainsi au résultat avant impôt à hauteur de 15,4 millions d'euros et ramenant la détention en capital de 8,6 % à 5,9 % ;

Parallèlement, SALVEPAR a procédé à différents investissements sur l'exercice 2006 :

- en réalisant deux opérations successives, d'acquisition et de souscription à une augmentation de capital pour un montant de 11,4 millions d'euros dans la société POLYGONE, holding de contrôle de GL EVENTS (prestations de services événementiels), représentant 5 % du capital ;
- en se portant acquéreur sur le marché d'un bloc de 175 000 actions IPSOS pour un montant de 5 millions d'euros, portant ainsi notre participation à 1,5 % du capital ;
- en souscrivant à l'augmentation de capital de TOUAX à hauteur de 2,5 millions d'euros portant à 6,4 % du capital notre participation dans cette société ;
- en complétant sa participation dans le capital de LATECOERE à hauteur de 5 % du capital pour un montant de 0,6 million d'euros ;

Enfin, SALVEPAR a participé à une opération concernant le capital de RG SAFETY à l'issue de laquelle elle détient 19,8 % du capital et qui s'est traduite dans les comptes par une hausse du prix de revient de 3,5 millions d'euros et une plus-value de cession de 1 million d'euros.

Au total, les investissements ont représenté un montant de 23 millions d'euros. L'impact de ces différentes opérations sera commenté lors de l'examen des comptes.

Par ailleurs, nous vous informons qu'il a été mis fin au protocole ainsi qu'à l'action de concert qui en découlait entre SALVEPAR et les familles fondatrices de la société ACTIELEC Technologies en décembre 2006. De plus, SALVEPAR a démissionné du Conseil de Surveillance en date du 31 décembre 2006.

On notera également que la procédure de redressement judiciaire à l'encontre de CONFLANDEY S.A. se poursuit et qu'un plan de cession au groupe SAARSTAHL de la plupart de ses actifs a été décidé le 31 janvier 2006 (la participation est intégralement dépréciée dans nos comptes).

Enfin, au cours du premier trimestre 2007, SALVEPAR a souscrit pour sa part à l'augmentation de capital de GEODIS pour un montant de 9,3 millions d'euros afin de financer en partie une opération d'acquisition de la branche « Freight Forwarding » de TNT et maintenir sa participation à 5,9 % du capital.

III - ACTIONNARIAT ET TITRE EN BOURSE

1. ACTIONNARIAT

Au 31 décembre 2006, le capital de SALVEPAR était réparti ainsi :

- + de 51 % pour le Groupe SOCIETE GENERALE,
- + de 5 % pour la Société GST INVESTISSEMENTS,
- – de 5 % pour la Société Richelieu Finance Gestion Privée,
- + de 2 % pour la Société SA 2RBI,
- – de 2 % pour le Louvre Gestion/HSBC Private Bank,
- – de 2 % pour State Street Bank & Trust,
- – de 2 % pour Barclays.

Au 12 mars 2007, date de l'établissement de la répartition du capital par EUROCLEAR, il ressort que sur le flottant de 49 %, 19 % du capital sont détenus par des personnes morales et fonds et 30 % par des actionnaires individuels. Au total, la Société regroupe 5 395 actionnaires contre 4 530 au 20 mars 2006, soit une progression de 19 %.

En ce qui concerne la Société, elle ne détient aucune de ses actions.

2. FRANCHISSEMENT DE SEUIL

Il est rappelé que l'article 9 des statuts de la Société prévoit une obligation de déclaration de franchissement de seuil à tout actionnaire qui viendrait à détenir 2,50 % ou un multiple de ce pourcentage compris entre 2,50 % et 50 % du capital comme à tout actionnaire qui verrait sa participation revenir en deçà de ces seuils. Cette déclaration est à transmettre à la Société dans un délai de 15 jours à compter de la date de l'opération, faute d'y avoir procédé, l'actionnaire défaillant est privé de son droit de vote dans les conditions prévues par le Code de Commerce.

3. TITRE EN BOURSE

Classification ICB – SALVEPAR – secteur des Sociétés Financières – Sous-Section : 8985 – Instruments de placement en actions.

Codification ISIN (International Securities Identification Numbers) : FRO000124356 – Libellé : SALVEPAR.

SALVEPAR, classée Compartiment C en 2005, a rejoint le compartiment B en janvier 2006 qui regroupe les émetteurs dont la capitalisation est comprise entre 150 millions d'euros et un milliard d'euros.

L'année 2006 a de nouveau été favorable aux marchés boursiers. Ainsi, les indices ont enregistré une progression sensible par rapport à l'année 2005, pour exemple :

- CAC 40 : + 17,53 %
- SBF 250 : + 18,21 %

Cotant 101,50 euros le 2 janvier 2006, le cours de SALVEPAR a atteint 100,00 euros à fin décembre 2006. Malgré cette légère baisse, les cours ont atteint 131,90 euros au plus haut au moment du détachement du coupon de 20 euros et 91,80 euros au plus bas. Les transactions, pour leur part, ont porté sur 278 417 titres représentant un taux de rotation du flottant de 36,61 % contre 49,69 % pour l'année 2005 avec 377 940 titres échangés.

Au regard des capitaux propres de 130,1 millions d'euros à fin 2006, la valeur de l'action ressort à 83,11 euros contre 94,60 euros à fin 2005. L'actif net réévalué valorise l'action à 128,14 euros contre 124,63 euros à fin 2005.

Depuis le début de l'année 2007, les cours extrêmes enregistrés sont un plus haut de 114,00 euros et un plus bas de 99,45 euros, représentant une variation de + 14,6 %.

Le tableau ci-après reprend les informations sur les trois derniers exercices :

INFORMATIONS BOURSIERES

ANNEES	2007	2006		2005		2004	
Cours	(4 mois)						
+ haut	114,00 €	131,90 €		105,80 €		88,10 €	
+ bas	99,45 €	91,80 €		80,00 €		52,10 €	
	30/04	31/12	30/06	31/12	30/06	31/12	30/06
Capitalisation boursière	170,32 €	156,54 M€	169,54 M€	161,08 M€	143,94 M€	125,23 M€	115,99 M€
Nombre de titres échangés	59 498	278 417		377 940		201 728	
Taux de rotation							
global	-	17,79 %		24,14 %		12,89 %	
flottant	-	36,61 %		49,69 %		26,52 %	
	VERSE EN 2007	VERSE EN 2006		VERSE EN 2005		VERSE EN 2004	
Dividende par action							
Net et acompte	6,00 €	20,00 €	-	6,00 €	-	1,25 €	4,00 €
Global et acompte (dont avoir fiscal*)	6,00 €	20,00 €	-	6,00 €	-	1,875 €	6,00 €
Rendement							
(base cours moyen décembre)	-	20,12 %		5,78 %		9,77 %	
	-	99,39 €		103,72 €		80,55 €	

* Suppression de l'avoir fiscal à partir du 1^{er} janvier 2005.

IV - LES COMPTES DE L'EXERCICE 2006

Conformément au règlement CRC 99-02, les comptes consolidés n'étant pas significativement différents des comptes individuels, la Société n'a pas établi de comptes consolidés pour l'exercice 2006 et n'est donc pas tenue d'appliquer les normes IFRS. Néanmoins, l'application de ces normes se traduirait essentiellement par la mise en juste valeur des titres figurant au portefeuille de participations. Au 31 décembre 2006, la juste valeur du portefeuille de participations s'élèverait à 181,9 millions d'euros, soit une réévaluation de 71,7 millions d'euros par rapport à la valeur nette comptable à cette date, qui serait venue s'ajouter aux capitaux propres en normes IFRS.

Les principes, règles et méthodes comptables appliqués sont détaillés dans l'annexe. Les comptes sociaux sont présentés de façon identique à ceux de l'exercice précédent.

La Société n'a pas effectué d'opérations utilisant des instruments financiers. Elle n'a pas d'endettement autre que la dette fiscale attachée aux résultats de l'entreprise.

LE COMPTE DE RESULTAT

Le résultat net de gestion de l'exercice 2006 est en hausse et s'établit à 3,029 millions d'euros contre 2,871 millions d'euros au 31 décembre 2005. Ce résultat reflète une augmentation de 4 % des produits courants encaissés et une quasi-stabilisation des charges.

Le résultat net des opérations sur valeurs immobilisées s'élève à 10,288 millions d'euros au 31 décembre 2006, contre 16,986 millions d'euros à fin 2005. Ce résultat enregistre les opérations qui ont été retracées à la rubrique « Evolution de l'actif immobilisé » et qui ont porté sur un montant global de 24,455 millions d'euros, la valeur comptable des participations cédées s'élevant à 8,338 millions d'euros.

Par ailleurs, une reprise de la provision pour risques concernant l'impôt latent a été enregistrée à hauteur de 0,902 million d'euros suite à la cession partielle des titres GEODIS d'une part et à la réduction du taux de l'impôt à long terme, d'autre part.



En ce qui concerne les dépréciations au 31 décembre 2006, la Société a procédé à une dotation complémentaire de 1,995 million d'euros de la dépréciation sur la ligne ACTIELEC Technologies la portant à un montant global de 9,836 millions d'euros (53 % de sa valeur brute), correspondant à la moyenne des cours du second semestre 2006, soit 2,87 euros. Parallèlement, une dépréciation de 3,357 millions d'euros a été constituée sur la ligne LATECOERE sur la base du cours de bourse des six derniers mois de 2006, la moyenne se situant à 25,47 euros et correspond à 23 % de sa valeur.

Le résultat net social de l'exercice 2006 s'établit ainsi à 13,317 millions d'euros contre 19,857 millions d'euros pour l'exercice 2005.

LE BILAN

Au passif

Au 31 décembre 2006, les réserves comprennent :

- la « Réserve légale » dotée à 10 % du capital soit 1,252 million d'euros,
- le poste « Autres réserves » qui s'élève à 87,155 millions d'euros suite au prélèvement de 5,656 millions d'euros effectué lors de l'affectation du résultat 2005 et de la distribution du dividende.
- le « Report à nouveau » a quant à lui été soldé après l'affectation des résultats de l'exercice 2005,
- le « Résultat de l'exercice » pour un montant avant affectation de 13,317 millions d'euros.

Le poste « Provisions » évolue en fonction de la variation de l'impôt différé.

Quant aux dettes, elles traduisent la charge fiscale liée au résultat de l'exercice 2006.

A l'actif

Les principales variations portent sur le poste « Immobilisations financières » qui traduit les opérations d'investissements et de désinvestissements effectuées et les « Valeurs mobilières de placement » qui traduisent les disponibilités de la Société.

Le total du bilan passe de 155,529 millions d'euros à fin 2005 à 132,993 millions d'euros à fin 2006.

V - LE PORTEFEUILLE



ACTIELEC TECHNOLOGIES

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 14 894 955,75 €, divisé en 19 859 941 actions de 0,75 € nominal.

Siège social : 25, chemin de Pouvoirville – 31400 TOULOUSE

542 080 791 R.C.S. Toulouse

Cotation : EUROLIST – Compartiment C – Code ISIN : FR0000076655

Contact Actionnaires : Catherine MALLET

Répartition du capital

• Familles PECH et CALMELS	45,6 %
• SALVEPAR	15,5 % *
• Investisseurs industriels	5,8 %
• Autres investisseurs et Public	32,8 %
• Autocontrôle	0,3 %

(en millions d'euros)

EXERCICES	2004	2005	2006
Consolidé			
Capitaux propres - Part du Groupe	49,3	52,6	54,0
Chiffre d'affaires	227,7	217,6	222,1
Résultat net - Part du Groupe	5,4	(1,6)	1,6
Maison mère			
Capitaux propres (avant distribution)	40,8	44,7	43,9
Chiffre d'affaires	16,7	7,1	3,4
Résultat net	(1,0)	(0,1)	(0,8)
Masse distribuée au titre de l'exercice	-	-	-

* SALVEPAR détient par ailleurs 300 000 BSA donnant droit à la souscription de 150 300 actions nouvelles au prix de 4,5 euros d'ici octobre 2007.

La croissance de l'activité a été faible en 2006 (+ 2,1 %) mais la rentabilité est redevenue légèrement positive.

C'est la branche Automotive qui a été la plus dynamique avec un chiffre d'affaires en hausse de 4,2 % à 184,8 millions d'euros. L'exercice 2006 a en effet vu le lancement de plusieurs nouveaux produits : l'outil de diagnostic multimarque portable, le chronotachygraphe, le portail télématique.

La branche Télécoms, en revanche, a vu son chiffre d'affaires régresser de 40,0 à 37,5 millions d'euros du fait notamment de retards dans le déploiement du réseau secondaire de la TNT, et d'une facturation encore limitée au titre du nouveau contrat avec la DGA (partie Etudes du programme), les livraisons en série ne débutant que courant 2008.

La stabilité des charges externes et des charges salariales, et la résorption des déficits jusque-là récurrents de la filiale Actia Muller Services ont permis de dégager un résultat opérationnel de 4,7 millions d'euros, en hausse de 127 % par rapport à 2005, mais qui ne représente encore que 2,1 % du chiffre d'affaires.

Au total, le résultat net part du Groupe s'élève à 1,6 million d'euros après un produit financier exceptionnel de 950 milliers d'euros et une charge d'impôt exceptionnelle de 400 milliers d'euros. Le gearing reste stable à 121 %.

L'objectif du Groupe en 2007 est de transformer cette amorce d'inflexion en tendance de fond.

SALVEPAR et les deux familles qui détiennent le contrôle du Groupe ont mis fin au pacte qui les liait avec effet au 31 décembre 2006.



GRUPE AFICA

Société anonyme au capital de 1 216 000 €,

divisé en 76 000 actions de 16 € nominal

Siège social : 19, route de Bazancourt – 51110 ISLES-SUR-SUIPPE

336 780 408 R.C.S. Reims

Répartition du capital

- Groupe familial 80,0 %
- SALVEPAR 20,0 %

(en millions d'euros)

EXERCICES	2004	2005	2006
Consolidé			
Capitaux propres - Part du Groupe	27,7	29,8	32,7
Chiffre d'affaires	79,3	81,4	104,3
Résultat net - Part du Groupe	4,9	5,5	5,6
Maison mère			
Capitaux propres (avant distribution)	13,6	13,9	15,9
Chiffre d'affaires	23,9	27,7	54,1
Résultat net	3,7	3,0	2,6
Masse distribuée au titre de l'exercice	3,5	2,7	2,5

Dans un environnement pourtant difficile, le Groupe AFICA a réalisé une bonne performance en 2006 grâce à son activité de fonderie.

La hausse significative des tonnages vendus par AFICA, l'entité qui assure la production d'alliages cuivreux, a permis, dans un contexte de forte hausse des cours du cuivre, d'accroître de façon importante la rentabilité d'exploitation.

Sa filiale FAVI qui fabrique différentes pièces à base de cet alliage, notamment des fourchettes de boîtes de vitesses, a en revanche été confrontée aux vives pressions de ses principaux clients, les constructeurs automobiles, et n'a pu répercuter que de façon partielle la hausse de ses coûts, ce qui a pesé sur sa marge.

L'exercice 2006 a également été celui de la relève des générations au sein de la famille fondatrice, le petit-fils du fondateur occupant désormais la fonction de Directeur Général.

Au total, malgré des charges exceptionnelles, le Groupe réalise un résultat quasiment identique à celui de l'an passé.



FAIVELEY TRANSPORT

Société anonyme au capital de 42 628 185 €, divisé en 947 293 actions de 45 € nominal.

Siège social : 143, boulevard Anatole France, Carrefour Pleyel – 93200 SAINT-DENIS
348 853 375 R.C.S Bobigny

Répartition du capital

- Principaux managers 2,4 %
 - FAIVELEY S.A. 61,7 %
 - SALVEPAR (via FCPR SAGARD RAIL INVEST) 4,1 %
 - Autres investisseurs financiers (dont SAGARD) 31,8 %
- } 35,9 %

(en millions d'euros)

EXERCICES	31/03/2005	31/03/2006
Consolidé		
Capitaux propres - Part du Groupe	152,6	190,7
Chiffre d'affaires	374,3	568,6
Résultat net - Part du Groupe	23,8	40,8
Maison mère		
Capitaux propres (avant distribution)	131,8	129,4
Chiffre d'affaires	130,6	117,4
Résultat net	5,9	(3,0)
Masse distribuée au titre de l'exercice	-	-

Le Groupe FAIVELEY est l'un des leaders mondiaux des équipementiers ferroviaires. Il est présent dans dix-sept pays dont la Chine où il dispose de cinq implantations, et il est en mesure de répondre à des besoins très variés (freins, coupleurs, électromécanique, électronique, climatisation, services...).

Son marché est durablement porteur au niveau mondial avec une croissance structurelle estimée de 2 à 3 % sur les dix prochaines années.

L'exercice clos le 31 mars 2006 a vu la mise en œuvre réussie d'une importante croissance externe (SAB WABCO et NEU), ainsi que le recentrage du Groupe sur la seule activité ferroviaire (cession du pôle Plasturgie).

Les performances de l'exercice clos le 31 mars 2007 devraient de nouveau être en progression avec, notamment, un second semestre dont l'activité est très soutenue.

Les perspectives sont bonnes : le carnet de commandes est en hausse sensible à 828 millions d'euros à fin décembre et est réparti sur un grand nombre d'opérations (800 contrats) ; par ailleurs, le Groupe, qui a fortement réduit son endettement, dispose de moyens financiers solides lui permettant d'envisager des opérations d'envergure.



GEODIS



(en millions d'euros)

GEODIS

Société anonyme au capital de 152 222 940 €* (au 16/02/2007)
divisé en 7 611 147 actions de 20 € nominal.

Siège social : Cap West – 7/9, allées de l'Europe – 92615 CLICHY CEDEX
542 084 322 R.C.S. Nanterre

Cotation : EUROLIST – Compartiment B – Code ISIN : FR0000038283

Contact Actionnaires : Véronique PIEGTS

Répartition du capital (après augmentation de capital *)

- SNCF PARTICIPATIONS 43,1 %
- AGF VIE 9,2 %
- SALVEPAR 5,9 %
- FCPE GEODIS 5,3 %
- Autres actionnaires 35,7 %
- Actions propres 0,8 %

EXERCICES	2004	2005	2006
Consolidé	**	**	
Capitaux propres - Part du Groupe	257,4	294,2	325,4
Chiffre d'affaires	3 370,6	3 595,7	3 784,8
Résultat net - Part du Groupe	110,8***	32,2	48,4
Maison mère			
Capitaux propres (avant distribution)	218,1	244,0	323,8
Produits d'exploitation	16,8	17,4	27,4
Résultat net	91,8	31,1	88,9
Masse distribuée au titre de l'exercice	12,1	13,6	18,6

* Une augmentation de capital a porté le nombre d'actions de 6 283 901 actions au 31 décembre 2006 à 7 611 147 actions le 16 février 2007.

** Retraités conformément à la norme IAS 8.

*** Cet exercice incluait la plus-value sur cession des Batignolles (63,2 millions d'euros) et bénéficiait d'une faible charge d'impôts grâce à l'utilisation d'importants reports déficitaires en France.

GEODIS a poursuivi en 2006 l'amélioration de sa rentabilité opérationnelle : celle-ci a atteint, avec un an d'avance, l'objectif de 100 millions d'euros et a représenté 2,8 % du chiffre d'affaires en 2006 contre 2,4 % en 2005.

Cette performance résulte pour l'essentiel d'un très net redressement des filiales italiennes et britanniques et a également bénéficié de facteurs plus ponctuels, comme la récupération de la TVA sur les péages d'autoroute.

Par ailleurs, l'exercice a enregistré une forte réduction de l'endettement qui tombe à 157 millions d'euros venant de 246 millions d'euros, soit un gearing de 47 %, grâce notamment à la nouvelle réglementation en France réduisant à 30 jours les délais de paiement dans le secteur des transports routiers de marchandises.

Fort de cette situation assainie et solide, le Groupe s'est donné une ambition nouvelle pour les 3 années à venir : en matière d'activité, il vise une augmentation de 40 % de son chiffre d'affaires qui serait ainsi porté à 5,3 milliards d'euros en 2009 ; cette augmentation prend en compte l'impact de l'acquisition, début 2007, de la division « commissionnement de transport » de TNT ; pour la rentabilité, il cible un doublement de son résultat opérationnel qui atteindrait alors 4 % du chiffre d'affaires (hors amortissement d'une partie du goodwill).

Le financement de cette acquisition s'est fait, pour partie, par une augmentation de capital réalisée avec succès en février 2007, à laquelle SALVEPAR a souscrit à hauteur de sa part, soit 5,9 %.



IPSOS

Société anonyme au capital de 8 511 251 €^(*),
divisé en 34 045 004 actions de 0,25 € nominal.
Siège social : 35, rue du Val de Marne – 75013 PARIS
304 555 634 R.C.S. PARIS
Cotation : EUROLIST – Compartiment B – Code ISIN : FR0000073298
Contact Actionnaires : Laurence STOCLET

Répartition du capital

• LT Participations	27,9 %
• IPSOS Partnership Fund	1,4 %
• Autocontrôle	4,9 %
• SALVEPAR	1,5 %
• Salariés	1,2 %
• Autres	63,1 %

(en millions d'euros)

EXERCICES	2004	2005	2006
Consolidé			
Capitaux propres - Part du Groupe	232,0	410,6	431,0
Chiffre d'affaires	604,6	718,0	857,3
Résultat net - Part du Groupe	22,7	30,4	39,5
Maison mère			
Capitaux propres (avant distribution)	248,2	369,3	373,0
Chiffre d'affaires	0,1	0,2	0,2
Résultat net	6,6	6,8	9,8
Masse distribuée au titre de l'exercice	6,4	8,4	8,9

(*) au 31 mars 2007

IPSOS a enregistré en 2006 une forte croissance de son chiffre d'affaires (19,4 %), pour l'essentiel grâce aux acquisitions réalisées depuis fin 2005 et notamment celle de MORI. La croissance organique (6,5 %) est pour sa part en retrait par rapport au niveau moyen des exercices précédents (8 %), tout en restant supérieure à la moyenne du marché (5 %).

La rentabilité opérationnelle progresse de 27,2 % à 79,8 millions d'euros représentant 9,3 % du CA contre 8,7 % en 2005, et le résultat net part du Groupe atteint 39,5 millions d'euros en progression de 30,2 %.

En 2007, le Groupe travaille à la mise en place d'une nouvelle organisation pour améliorer la cohérence et l'efficacité tant des fonctions supports que de l'approche de la clientèle. Il vise le retour à un rythme de croissance organique de 8 %, la poursuite d'acquisitions externes, et l'amélioration de son taux de marge opérationnelle.



LACROIX

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 12 500 000 €, divisé en 1 255 520 actions.

Siège social : 8, impasse du Bourrelier – 44801 SAINT-HERBLAIN CEDEX
855 802 815 R.C.S. Nantes

Cotation : EUROLIST – Compartiment C – Code ISIN : FR0000066607

Contact Actionnaires : Yves KROTOFF



Répartition du capital

- Groupe familial 70,0 %
- SALVEPAR 5,0 %
- Autocontrôle 4,0 %
- Autres 21,0 %

(en millions d'euros)

EXERCICES	30/09/2004	30/09/2005	30/09/2006
Consolidé		*	*
Capitaux propres - Part du Groupe	38,9	60,9	68,1
Chiffre d'affaires	165,2	183,2	200,3
Résultat net - Part du Groupe	6,8	4,7	9,8
Maison mère			
Capitaux propres (avant distribution)	31,8	46,8	46,5
Chiffre d'affaires	0,9	1,1	1,1
Résultat net	8,2	(2,0)	(0,4)
Masse distribuée au titre de l'exercice	1,8	1,3	2,1

* IFRS.

Le Groupe LACROIX a poursuivi sa croissance à un rythme soutenu en 2006. Son chiffre d'affaires a atteint 200,3 millions d'euros (+ 9,3 %) ; il se répartit en deux métiers de taille quasiment équivalente : la SIGNALISATION et L'ELECTRONIQUE (respectivement 92 et 91 millions d'euros) et une troisième branche, la TELEGESTION (17 millions d'euros) qui conçoit et commercialise des systèmes de gestion à distance de réseaux d'eau à destination des collectivités.

Le résultat du Groupe, 9,8 millions d'euros, a plus que doublé par rapport à 2005 grâce à de bonnes performances des branches SIGNALISATION et TELEGESTION, et malgré la contribution encore négative de L'ELECTRONIQUE, branche où les diverses mesures mises en œuvre en 2006 (lancement d'une nouvelle usine en Tunisie, renouvellement de l'équipe de direction) ne donneront leur plein effet qu'à partir de l'exercice en cours.

Le Groupe a fait l'objet, en 2006, de même que les trois autres principaux intervenants du secteur de la SIGNALISATION, d'une enquête pour entente illicite. Il est encore trop tôt pour en mesurer la portée exacte ; le Groupe relève toutefois que son positionnement marqué sur les marchés de gré à gré, et sa faible présence sur les appels d'offres est de nature à relativiser les griefs éventuels.

L'exercice 2007 devrait voir la poursuite des bonnes performances de la SIGNALISATION et de la TELEGESTION et le retour à une rentabilité positive en ELECTRONIQUE.

La distribution a été portée à 1,70 euro par action.



LATECOERE

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 17 219 994 €, divisé en 8 609 997 actions de 2 €.

Siège social : 135, rue de Périole – 31079 TOULOUSE

572 050 169 R.C.S. Toulouse

Cotation : EUROLIST – Compartiment B – Code ISIN : FR0000032278

Contact Actionnaires : Jean-Jacques PIGNERES

Répartition du capital

- Public 74,3 %
- Salariés 15,9 %
- P.M. LATECOERE 4,8 %
- SALVEPAR 5,0 %

(en millions d'euros)

EXERCICES	2004	2005	2006
Consolidé			
Capitaux propres - Part du Groupe	220,3	257,5	263,1
Chiffre d'affaires	265,5	355,4	432,7
Résultat net - Part du Groupe	17,5	20,5	19,2
Maison mère			
Capitaux propres (avant distribution)	107,0	191,1	200,7
Chiffre d'affaires	194,7	224,6	279,3
Résultat net	17,4	17,9	17,9
Masse distribuée au titre de l'exercice	5,7	8,2	6,5

Le Groupe LATECOERE a enregistré en 2006 une forte progression de son activité, avec un chiffre d'affaires en hausse de 22 %. Il a toutefois été confronté aux turbulences qui ont affecté son secteur et son client principal, AIRBUS, notamment, des reports de commandes d'avions pour lesquels des dépenses importantes avaient été engagées, la hausse du coût des matières premières, une position en dollars importante, des évolutions technologiques rapides et coûteuses (matériaux composites).

Aussi, la rentabilité opérationnelle du Groupe a marqué le pas à 34,7 millions d'euros contre 37,7 millions d'euros en 2005 (niveau qui incluait un exceptionnel de 3,5 millions d'euros), et l'accroissement des besoins de financement du cycle d'exploitation et des investissements s'est traduit par une hausse de l'endettement à 322 millions d'euros, qui représente désormais 122 % des fonds propres.

Les perspectives pour les exercices à venir demeurent favorables sur le plan de l'activité puisque le carnet de commandes s'élève à 1,5 milliard d'euros, soit plus de 3 années de chiffre d'affaires. Par ailleurs, le Groupe poursuit les efforts d'adaptation déjà engagés : maîtrise des coûts de développement, transfert vers des unités de production à coûts moindres. Il n'exclut pas de saisir les éventuelles opportunités qui pourraient apparaître à l'occasion de la restructuration du dispositif de production d'AIRBUS.

Le dividende au titre de 2006 sera ramené à 0,75 euro par action.



GROUPE LIPPI

Société anonyme au capital de 1 897 000 €, divisé en 3 794 actions de 500 € nominal.

Siège social : La Fouillouse – 16440 MOUTHIER
304 541 246 R.C.S. Angoulême

Répartition du capital

- Groupe familial 67,0 %
- Investisseurs financiers 33,0 %
dont SALVEPAR 28,0 %

(en millions d'euros)

EXERCICES	2004	2005	2006
Consolidé			
Capitaux propres - Part du Groupe	10,8	11,8	13,2
Chiffre d'affaires	53,9	54,8	52,0
Résultat net - Part du Groupe	1,5	1,3	1,7
Maison mère			
Capitaux propres (avant distribution)	4,9	5,2	5,2
Chiffre d'affaires	2,5	2,8	2,9
Résultat net	0,6	0,6	0,3
Masse distribuée au titre de l'exercice	0,3	0,3	0,4

Le marché de la clôture a poursuivi en 2006 la baisse entamée en 2005, notamment sur les segments bas de gamme commercialisés via les grandes surfaces de bricolage. Les prix ont continué à baisser alors même que le coût des matières premières restait orienté à la hausse.

Face à ce contexte difficile, le Groupe a tiré parti des actions qu'il a menées depuis plusieurs exercices, tant dans l'enrichissement de la gamme des produits offerts que dans la rationalisation de la gestion de la production.

La baisse du volume vendu a été limitée à environ 2 % et, grâce à une meilleure maîtrise des coûts de fabrication, la rentabilité s'est accrue, avec un résultat net de 1,7 million d'euros. Dans le même temps, la diminution du besoin de financement du cycle d'exploitation a permis une réduction significative de l'endettement.

Le Groupe aborde dans des conditions favorables la transmission de la gestion à la génération nouvelle.



LOHR

Société anonyme au capital de 895 000 €, divisé en 8 950 actions de 100 € nominal.

Siège social : 29, rue du 14 Juillet – 67980 HANGENBIETEN
638 503 045 R.C.S. Strasbourg

Répartition du capital

- Groupe familial 97 %
 - Divers financiers 3 %
 - SALVEPAR 1 action
- + obligations convertibles pour un montant de 9 M€*

(en millions d'euros)

EXERCICES	2004	2005	2006
Consolidé			
Capitaux propres - Part du Groupe	45,9	52,0	57,6
Chiffre d'affaires	202,5	217,4	250,0
Résultat net - Part du Groupe	2,3	6,5	9,0
Maison mère			
Capitaux propres (avant distribution)	26,4	26,0	22,6
Chiffre d'affaires	2,9	2,9	3,0
Résultat net	(0,2)	1,1	(0,8)
Masse distribuée au titre de l'exercice	1,5	2,5	2,0

* Le pourcentage de détention qui résulterait de la conversion de ces obligations est fonction du niveau de performance : dans le scénario intermédiaire il serait de l'ordre de 15 %.

L'exercice 2006 a vu une forte accélération du rythme de croissance du Groupe grâce à la confirmation des succès industriels et commerciaux déjà constatés en 2005 :

- la branche porte-voitures a enregistré un nouveau record grâce, notamment, à d'importants marchés en Russie ; elle demeure la principale contributrice à la rentabilité du Groupe ;
- le « Translohr » a été mis en service pour la première fois en octobre 2006, avec succès, à Clermont-Ferrand. L'inauguration d'une nouvelle ligne a eu lieu à Padoue en mars 2007 et une autre devrait être ouverte à Tianjin dans le courant du premier semestre. Outre la fourniture de véhicules pour ces installations, le Groupe a démarré la fabrication pour le marché de Mestre/Venise et finalise la négociation de nouvelles opérations.
- la ligne de ferroutage de grande distance entre le Luxembourg et la frontière franco-espagnole a été inaugurée fin mars et démarrera en exploitation commerciale dans le courant de l'été. D'autres projets sont en cours de négociation ;
- enfin, la coopération avec SIEMENS sur le « NEOVAL » se poursuit et devrait se concrétiser dans le courant de cette année par l'obtention d'un marché pour un aéroport.

Au total, le chiffre d'affaires a crû de 15 % et, avec la disparition presque totale des foyers de perte (à l'exception du Plasma), le résultat net part du Groupe progresse de 38 % à 9 millions d'euros.

Les perspectives 2007 sont favorables dans l'ensemble des activités.



POLYGONE (Holding de contrôle de GL EVENTS)

Société anonyme au capital de 14 039 719 €, divisé en 921 000 actions.

Siège social : Route d'Irigny – Zone Industrielle – 69530 BRIGNAIS
352 140 255 R.C.S. Lyon

Répartition du capital

- Fondateurs dirigeants 73,0 %
- SALVEPAR 5,0 %
- Autres financiers 22,0 %

DONNÉES CHIFFRÉES RELATIVES À GL EVENTS

(en millions d'euros)

EXERCICES	2004	2005	2006
Consolidé			
Capitaux propres - Part du Groupe	122,7	174,6	198,1
Chiffre d'affaires	355,5	434,2	495,7
Résultat net - Part du Groupe	15,4	20,0	23,5
Maison mère			
Capitaux propres (avant distribution)	108,8	149,4	170,3
Chiffre d'affaires	17,2	17,5	17,8
Résultat net	10,5	9,1	19,9
Masse distribuée au titre de l'exercice	5,6	8,0	11,1

POLYGONE est la société holding du Groupe coté au compartiment B d'Euronext, GL EVENTS, dont elle détient environ 57 % ; elle appartient aux dirigeants fondateurs de ce Groupe. SALVEPAR en a acquis pendant l'été 2006, à l'occasion d'un reclassement de titres et d'une augmentation de capital, une part de 5 %.

Le Groupe GL EVENTS, traditionnellement prestataire de services pour l'organisation de salons et d'événements, a complété son offre en amont dans la gestion d'espaces et l'organisation d'événements.

Il a poursuivi une croissance rapide en 2006, enregistrant une hausse de son chiffre d'affaires de 14,2 %. Cette croissance a été plus rapide dans l'activité « Gestion d'Espaces et d'Événements », dont le taux de marge est plus élevé (12,1 %) et qui, grâce à un BFR négatif, contribue au financement du Groupe.

Au total, le résultat opérationnel s'est accru de 21,9 % atteignant 40,5 millions d'euros et le gearing est passé de 39 % en 2005 à 22,5 % en 2006.

Les perspectives sont favorables : le Groupe a de nombreux projets de croissance organique et externe et se donne comme objectif un chiffre d'affaires de 600 millions d'euros en 2007 et 700 millions d'euros en 2008.



RG SAFETY

Société anonyme au capital de 16 342 937 €,
 divisé en : 214 790 actions ordinaires, de 61 € nominal
 53 127 actions de préférence, de 61 € nominal.
 Siège social : 74, rue du Docteur Lemoine – 51100 REIMS
 420 625 394 R.C.S. Reims

Répartition du capital

- Groupe familial 71,63 %
- SALVEPAR 19,83 %
- Autres investisseurs financiers 8,54 %

(en millions d'euros)

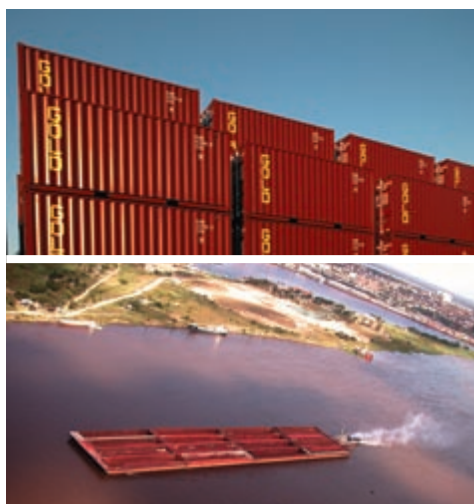
EXERCICES	2004	2005	2006
Consolidé			
Capitaux propres - Part du Groupe	18,2	21,1	17,6
Chiffre d'affaires	106,2	118,4	134,1
Résultat net - Part du Groupe	2,9	3,5	4,5
Maison mère			
Capitaux propres (avant distribution)	35,3	36,2	31,1
Chiffre d'affaires	35,0	37,9	42,0
Résultat net	0,4	1,6	3,1
Masse distribuée au titre de l'exercice	0,7	0,8	NC

Le Groupe RG SAFETY est l'un des principaux acteurs sur le marché des équipements de protection individuels (EPI).

Au cours de l'exercice 2006, le Groupe a enregistré une progression de l'ordre de 13 % de son activité. Cette performance s'explique pour l'essentiel, environ 8 %, par la croissance réalisée sur ses marchés traditionnels et notamment celui de sa grande clientèle et, aussi, de façon ponctuelle, par l'apport de marchés liés à la protection contre la grippe aviaire. Le résultat net a enregistré un nouveau bond en avant et approche 4,5 millions d'euros.

Plusieurs projets d'implantations nouvelles en Europe centrale et orientale sont à l'étude et pourraient constituer des relais de croissance pour les années à venir.

Une restructuration de l'actionariat, destinée à permettre la sortie de l'actionnaire minoritaire historique du Groupe, a été l'occasion pour SALVEPAR de renforcer sa position à hauteur de 19,8 % du capital sous la forme d'actions de préférence.



TOUAX

Société en commandite par actions au capital de 31 084 152 €, divisé en 3 885 519 actions de 8 € nominal.

Siège social : 5, rue Bellini – Tour Arago – 92806 PUTEAUX LA DEFENSE CEDEX 305 729 352 R.C.S. Nanterre

Cotation : EUROLIST – Compartiment C – Code ISIN : FR0000033003

Contact Actionnaires : Raphaël WALEWSKI

Répartition du capital

- Groupe familial 33,4 %
- SALVEPAR 6,4 %
- Public 60,2 %

(en millions d'euros)

EXERCICES	2004	2005	2006
Consolidé			
Capitaux propres - Part du Groupe	33,9	56,4	60,5
Chiffre d'affaires	180,6	222,0	253,1
Résultat net - Part du Groupe	3,2	4,1	7,2
Maison mère			
Capitaux propres (avant distribution)	30,9	46,8	47,7
Chiffre d'affaires	37,3	29,5	39,0
Résultat net	2,9	1,2	1,0
Masse distribuée au titre de l'exercice	1,7	2,6	2,9

Le Groupe TOUAX est un acteur important de la location opérationnelle dans quatre métiers : les conteneurs maritimes (48 % de son chiffre d'affaires), les constructions modulaires (21 %), les wagons (19 %) et les barges fluviales (12 %). Il a poursuivi sa croissance à un rythme soutenu en 2006, avec un chiffre d'affaires de 253 millions d'euros en hausse de 14 %.

Comme le Groupe en avait affiché la volonté lors de l'augmentation de capital fin 2005, la priorité a été donnée au développement des opérations réalisées pour compte propre. C'est ainsi que les actifs gérés en propre ont crû de 33 % atteignant 198 millions d'euros en fin 2006, alors que les actifs gérés pour compte de tiers ont progressé de 5 % pour atteindre 568 millions d'euros. Cette politique s'est traduite par une hausse de 77 %, à 15,2 millions d'euros, du résultat opérationnel déterminé après versement des revenus locatifs dûs aux investisseurs externes, et de 76 % du résultat net part du Groupe (7,2 millions d'euros).

Le dividende versé au titre de 2006 sera de 0,75 euro par titre.

VI - VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT, DISPONIBILITES

Les valeurs mobilières de placement et disponibilités diminuent fortement suite aux nombreux investissements effectués au cours de l'année ainsi qu'au versement d'un dividende conséquent, et passent de 55,903 millions d'euros au 31 décembre 2005 à 22,491 millions au 31 décembre 2006.

Ces disponibilités sont majoritairement investies en part de SICAV.

VII - PERSPECTIVES

SALVEPAR continuera en 2007 une politique de gestion active de son portefeuille. Compte tenu des plus-values latentes, les perspectives de la Société demeurent favorables.

VIII - AFFECTATION DES RESULTATS

L'exercice dégage un bénéfice de 13 317 119,90 €

Aucune dotation n'est à effectuer à la « Réserve Légale », celle-ci atteignant 10 % du capital.

Le « Report à nouveau » ayant été soldé lors de l'affectation des résultats 2005

Le bénéfice distribuable s'élève à : 13 317 119,90 €

Sur ce montant, seraient prélevés au titre des dividendes à raison de 6 € pour chacune des 1 565 426 actions composant le capital social

(9 392 556,00 €)

Le solde, soit 3 924 563,90 €

serait affecté en totalité, aux « Autres Réserves »

Un dividende de 6 € par action serait versé aux actionnaires le 21 juin 2007.

En application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé que l'intégralité des dividendes perçus par les personnes physiques est éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts.

Si, lors de la mise en paiement du dividende, la Société possédait des actions SALVEPAR, ces actions seraient exclues de la distribution, conformément à la loi, et le dividende correspondant serait ajouté au report à nouveau.

Nous vous rappelons, ci-après, le montant des dividendes nets mis en distribution, au titre des trois derniers exercices :

EXERCICES (en euros)	2003	2004	2005
Nombre d'actions bénéficiaires de la distribution	1 565 426	1 565 426	1 565 426
Coupon net et acompte	1,25	4,00 ⁽¹⁾ + 6,00 ⁽²⁾	20,00 ⁽⁴⁾
Avoir fiscal	0,625	2,00 ⁽³⁾ néant	néant

(1) Acompte sur dividendes versé en décembre 2004.

(2) Revenus éligibles à l'abattement de 50 %.

(3) Avoir fiscal basé sur acompte versé en décembre 2004.

(4) Revenus éligibles à l'abattement de 40 %.

IX - CONVENTIONS REGLEMENTEES - ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Article L. 225-38 du Code de Commerce :

Le rapport spécial des Commissaires aux Comptes vous rendra compte, d'une part des conventions nouvellement intervenues en 2006 et, d'autre part, de l'exécution des modalités des conventions antérieurement conclues.

S'agissant des nouvelles conventions conclues, elles ont été préalablement soumises à l'autorisation du Conseil d'Administration du 14 juin 2006. Elles concernent les différentes opérations et prestations de services liées au transfert des bureaux et afférentes à leur nouvelle implantation.

X - CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le mandat d'Administrateur de Monsieur Yves-Claude ABESCAT arrive à expiration à la présente Assemblée. Nous soumettons à vos suffrages le renouvellement du mandat de Monsieur Yves-Claude ABESCAT pour six exercices soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2013 sur les comptes de l'exercice 2012.

REMUNERATIONS INDIVIDUELLES DES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément à l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce, nous indiquons ci-dessous les rémunérations et avantages de toute nature versés, durant l'exercice, à chaque mandataire social de SALVEPAR.

Pour les mandataires sociaux de SALVEPAR exerçant des fonctions salariées au sein du groupe SOCIETE GENERALE, seuls les rémunérations et avantages dont le coût est supporté par SALVEPAR sont inclus.

A ce jour, aucune rémunération (hors jetons de présence) et aucun avantage des mandataires sociaux de SALVEPAR salariés du Groupe SOCIETE GENERALE ne sont supportés par SALVEPAR.

NOMS DES MANDATAIRES	Jetons de présence	Gratification exceptionnelle
Gilles VIENOT	3 000,00 €	
Yves-Claude ABESCAT ^{(1) (2) (3)}	3 000,00 €	126 000,00 €
Pierre CLEMENT	3 000,00 €	
Hervé DANIEL ⁽¹⁾	1 500,00 €	
Aline d'HAUSEN ⁽¹⁾	3 000,00 €	
Michel DOUZOU ⁽¹⁾	3 000,00 €	
GST INVESTISSEMENTS	3 000,00 €	
2RBI SA	3 000,00 €	
SOCIETE GENERALE ⁽¹⁾	3 000,00 €	

(1) Il est précisé que les Administrateurs du Groupe SOCIETE GENERALE ne perçoivent personnellement aucun montant au titre des jetons de présence, ceux-ci étant versés à la SOCIETE GENERALE qui a ainsi reçu un total de 13 500,00 euros.

(2) Par ailleurs, aucune quote-part n'a été refacturée par la SOCIETE GENERALE à SALVEPAR au titre de la rémunération de Président de la Société de Monsieur Yves-Claude ABESCAT suivant décision du Conseil d'Administration du 19 juin 2003. Depuis le 1^{er} octobre 2006, Monsieur Yves-Claude ABESCAT n'est plus salarié du Groupe SOCIETE GENERALE.

(3) Une gratification exceptionnelle de 126 000 euros brute a été attribuée à Monsieur Yves-Claude ABESCAT au titre de son mandat social suite à une décision du Conseil d'Administration du 10 octobre 2006 compte tenu des résultats réalisés historiquement élevés.

JETONS DE PRÉSENCE

Nous vous proposons de porter le montant global des jetons de présence de 30 000 euros à 50 000 euros, le Conseil d'Administration procédant à leur répartition entre ses membres.

TRANSACTIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX SUR LE TITRE SALVEPAR

(En application de l'article 223-26 du règlement général de l'AMF)

Aucune opération sur les titres SALVEPAR n'a été réalisée par les mandataires sociaux au cours de l'exercice 2006.

XI - REMUNERATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Pour l'exercice 2006, la rémunération des Commissaires aux Comptes s'est élevée à un montant global de 31 933 euros TTC.

XII - TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Nous vous proposons de ratifier le transfert du siège social à l'adresse suivante : Tour Pacific – 11, cours Valmy – 92800 PUTEAUX. Le transfert du siège social est effectif depuis le 24 juillet 2006.

XIII - MODIFICATION DES STATUTS

Comme nous vous l'avons exposé au début de ce rapport, nous vous proposons de procéder à la mise en conformité des Statuts suite à la modification du décret n°67-236 du 23 mars 1967 par le décret n° 2006-1566 du 11 décembre 2006 qui a notamment introduit en droit français la date d'enregistrement ou « record date ».

Ces nouvelles modalités de participation aux Assemblées s'appliquent à compter du 1^{er} janvier 2007 sans qu'il soit besoin que les Statuts aient été modifiés au préalable.

Le décret de décembre 2006 a supprimé l'obligation qu'avaient les actionnaires au porteur d'immobiliser leurs titres. Désormais, tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, dont les actions sont enregistrées comptablement le 3^e jour ouvré précédant l'Assemblée, à 0 heure, heure de Paris (ci-après J-3), a le droit de participer aux Assemblées.

Pour les actionnaires au nominatif, cette simple inscription à J-3 est suffisante pour leur permettre de participer aux Assemblées. Pour les actionnaires au porteur, l'intermédiaire habilité (en pratique le banquier chez qui l'actionnaire a son compte titres) justifie de la qualité de son client par la production d'une attestation de participation au centralisateur de l'Assemblée (le banquier qui, à la demande de la Société, organise matériellement l'Assemblée et donc centralise l'ensemble des votes des actionnaires). Ce n'est que s'il souhaite participer physiquement à l'Assemblée et qu'il n'a pas reçu de carte d'admission le 3^e jour ouvré précédant l'Assemblée que l'actionnaire doit faire une démarche auprès du banquier qui tient son compte titres pour obtenir une attestation de participation lui permettant de justifier de sa qualité d'actionnaire à J-3.

Comme par le passé, pour être pris en compte, les formulaires de votes à distance (votes pré-assemblée) doivent être reçus par la Société 4 jours au moins avant la réunion de l'Assemblée.

En conséquence, nous vous demandons de modifier l'Article 17 des statuts dont la rédaction vous sera soumise par la septième résolution.

XIV - INFORMATIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

L'effectif de la Société est resté à trois personnes. Nous vous rappelons que les membres de la Direction Générale sont intégrés dans les effectifs de la SOCIETE GENERALE.

Vous trouverez dans le tableau des Résultats Financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices, les mentions concernant les rémunérations et charges sociales de trois personnes à l'effectif de la Société.

Compte tenu de la nature de l'activité de la Société, il n'y a pas lieu de commenter les conséquences environnementales.

Si ces informations vous agréent, nous soumettons à vos suffrages les résolutions concernant cette Assemblée.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

RAPPORT DU PRESIDENT

Mesdames, Messieurs,

En application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de Commerce, je vous rends compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

I - CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL

1.1. – COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

À l'ouverture de l'exercice 2006, votre Conseil d'Administration était composé de neuf Administrateurs : cinq Administrateurs Groupe SOCIETE GENERALE et quatre Administrateurs extérieurs. À la clôture de l'exercice 2006, le Conseil, après le non-renouvellement d'un Administrateur Groupe SOCIETE GENERALE, comprenait huit Administrateurs, quatre extérieurs et quatre Groupe SOCIETE GENERALE.

Conformément aux termes de l'article 10 des Statuts, chaque Administrateur est nommé pour six ans et est rééligible. Si l'Administrateur a dépassé l'âge de soixante quinze ans, la durée du mandat est réduite à deux années, renouvelables.

Chaque Administrateur doit être propriétaire d'au moins une action durant son/ses mandat(s).

1.2. – ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le fonctionnement du Conseil est désormais régi par son Règlement Intérieur et la Charte de l'Administrateur, approuvés par le Conseil d'Administration du 11 octobre 2006.

Ce Règlement Intérieur et cette Charte de l'Administrateur présentent les modalités d'organisation et de fonctionnement selon les principes du gouvernement d'entreprise présentés dans les rapports AFEP-MEDEF de 1995, 1999 et 2002.

Par ailleurs, il est prévu de mettre en place un Comité d'Audit en 2007.

1.3. – REUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil est réuni à chaque fois qu'il est nécessaire de formaliser des décisions et, en tout état de cause, pour se conformer aux obligations légales : arrêté des comptes annuels, examen de comptes prévisionnels et, également, arrêté des comptes du premier semestre d'un exercice. Les Commissaires aux Comptes sont également convoqués à chacune des réunions qui examinent ou arrêtent des comptes annuels ou intermédiaires.

Les dates des réunions du Conseil font généralement l'objet d'une consultation téléphonique préalable à l'arrêté de la date puis, une fois celle-ci convenue à la majorité des membres, les convocations sont adressées par courrier. Le dossier comporte les points inscrits à l'ordre du jour de la séance, le projet de procès-verbal de la réunion précédente même si celui-ci a fait l'objet d'un envoi séparé, ainsi que tous documents qui nécessitent une analyse particulière et une réflexion préalable.

Durant l'exercice 2006, le Conseil s'est réuni trois fois, les 12 avril, 14 juin et 11 octobre 2006. Le taux de présence constaté à ces réunions s'est élevé à 84 %.

1.4. – CONSULTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dans le cadre des opérations d'investissements et de désinvestissements de l'année 2006, les membres du Conseil d'Administration ont été consultés et tenus informés par écrit à quatre reprises. Les opérations dont il s'agit sont développées dans le rapport de gestion.

1.5. – JETONS DE PRESENCE ET POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Par décision de l'Assemblée Générale du 15 juin 2005, le montant global alloué au Conseil d'Administration au titre des jetons de présence correspond à 30 000,00 euros. Le Conseil, à cette époque, a décidé d'allouer un montant par Administrateur correspondant à 3 000,00 euros.

Les Administrateurs du Groupe SOCIETE GENERALE ne perçoivent pas personnellement de jetons de présence, ceux-ci sont versés intégralement à la SOCIETE GENERALE.

Le Président ne percevant pas de rémunération (hors jetons de présence), le Conseil d'Administration du 11 octobre 2006 a décidé de lui attribuer, au titre de son mandat social, une gratification exceptionnelle et ponctuelle de cent vingt six mille euros, afin de distinguer sa gestion suite aux résultats remarquables de SALVEPAR en 2005, l'un des plus élevés de l'histoire de la Société.

II - PROCEDURE DE CONTROLE INTERNE

L'appartenance de SALVEPAR au Groupe SOCIETE GENERALE lui permet de s'appuyer sur des équipes spécialisées et expérimentées, notamment pour l'évaluation et la maîtrise des risques :

• RISQUES METIER ET DEONTOLOGIQUES

Tout dossier d'investissement sélectionné peut faire l'objet d'une étude menée par un Ingénieur Conseil Groupe avant d'être présentée au Conseil d'Administration pour prise de décision.

Chaque participation en portefeuille est examinée à deux reprises dans l'année, sur la base des situations comptables aux 30 juin et 31 décembre, comme sur l'évaluation du cours de

bourse, si la Société est cotée. Des contacts réguliers sont établis avec la Direction Générale de la Société voire au sein du Conseil d'Administration ou du Conseil de Surveillance.

Les propositions d'actualisation de la valorisation sont soumises par la Direction Générale de SALVEPAR au Superviseur Groupe, aux fiscalistes si besoin est, aux Commissaires aux Comptes, avant d'être présentées au Président et au Conseil d'Administration.

• LES PROCEDURES RELATIVES AU FONCTIONNEMENT DE SALVEPAR

Les opérations font l'objet de contrôles partiels ou plus approfondis, de réunions d'échanges, de discussions de la part des premiers intervenants de la chaîne jusqu'aux Commissaires aux Comptes, spécialistes juridiques, fiscaux si nécessaire qui, le cas échéant, présentent leurs remarques à la Direction Générale qui en tire les mesures appropriées, avant d'être présentées au Président-Directeur Général puis au Conseil d'Administration selon les sujets à traiter.

• PRODUCTION DES INFORMATIONS COMPTABLES ET FINANCIERES

Les domaines juridique, fiscal, communication financière, social, font l'objet de validation auprès des services spécialisés du Groupe SOCIETE GENERALE.

Pour ce qui concerne la comptabilité, SALVEPAR a eu recours depuis le 1^{er} janvier 2003 jusqu'à mi-2006 à un agent des services comptables SOCIETE GENERALE détaché à temps partiel dans les bureaux de SALVEPAR ; depuis le 2^e semestre 2006, SALVEPAR s'est adjoint les services d'un expert comptable extérieur. Ce dernier travaille en collaboration avec l'ensemble de l'équipe de SALVEPAR, le Directeur Général Adjoint et trois personnes inscrites à l'entité. La présentation des comptes de SALVEPAR est celle des sociétés commerciales, elle est retraitée pour la consolidation avec les comptes de la SOCIETE GENERALE – activité bancaire.

Le contrôle interne s'effectue à chaque étape du déroulement des opérations sous la responsabilité individuelle de chacun. Cela nécessite une diffusion de l'information pour sensibiliser chaque intervenant à une vérification systématique des données lorsque celle-ci est possible. A l'avenir, le contrôle interne fera appel à un Comité d'Audit qui sera mis en place courant 2007.

• LA PORTEE DU CONTROLE

D'un point de vue pratique, les procédures de contrôle interne mises en place visent à assurer la qualité de l'information comptable et financière, et notamment à :

- veiller à la validité et à l'exhaustivité des transactions retranscrites dans les comptes du Groupe ;
- valider les modalités de valorisation de certaines opérations ;
- s'assurer que les opérations sont correctement rattachées à l'exercice les concernant et enregistrées dans les comptes, y compris de hors bilan, conformément aux textes comptables en vigueur, et que les agrégats comptables retenus pour la présentation des comptes sont conformes aux règlements en vigueur.

Les comptes ainsi produits sont soumis à la validation de l'encadrement SALVEPAR, soit un contrôle de deuxième niveau.

Dans le cadre des procédures Groupe, SALVEPAR peut être soumise au contrôle de troisième niveau de l'Inspection Générale de la SOCIETE GENERALE.

III - LIMITATION DES POUVOIRS DU DIRECTEUR GENERAL

Dans sa séance du 15 juin 2003, le Conseil d'Administration a nommé le Président du Conseil et a décidé de lui adjoindre la Direction Générale de la Société. Il lui a conféré les pouvoirs dévolus à ses fonctions et a fixé le plafond total des engagements qui pourront être pris au nom de la Société, en matière de cautions, avals et garanties, à 1 525 000 euros.

TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS EN COURS DE VALIDITE CONSENTIES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DATE DE L'ASSEMBLEE	OBJET	MONTANT	DUREE	ECHANCE	UTILISATION
A.G.E. du 14/06/2006 Onzième résolution	Augmentation de capital social <ul style="list-style-type: none"> • par émission de valeurs mobilières avec droit préférentiel de souscription • par incorporation de réserves Emission de valeurs mobilières représentatives de créances donnant accès au capital	5 M€ + 15 M€ + 30 M€	26 mois	14/08/2008	Néant

INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES

AU 31 DECEMBRE 2006

PARTICIPATIONS

	PARTICIPATIONS FRANÇAISES	VALEUR NETTE COMPTABLE (en euros)
Actions		
3 069 617	ACTIELEC Technologies	8 809 801
15 200	AFICA	8 689 022
88 000	CONFLANDEY	0
367 729	GEODIS	15 184 874
497 360	IPSOS	12 396 090
63 000	LACROIX	4 158 001
432 911	LATECOERE	11 026 243
1 062	LIPPI	3 398 400
46 051	POLYGONE	11 420 648
53 127	RG SAFETY	8 998 448
246 928	TOUAX	5 118 817
Bons de souscription d'action 2004		
300 000	ACTIELEC Technologies	18 000
Obligations convertibles	LOHR	8 991 740
Fonds de Placement	SAGARD RAIL INVEST	12 000 000

TITRES DE PLACEMENT

	PLACEMENTS FRANÇAIS	VALEUR NETTE COMPTABLE (en euros)
Obligations		
38 112	SOCIETE GENERALE TM085 TSDI	32 052
Actions		
970	VM MATERIAUX	8 498
	DIVERS	12 959
SICAV		
1 093	BAREP OPPORTUNITES STRATEGIES	21 925 558
32	BAREP COURT TERME	552 487

RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE

AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(en euros)

NATURE DES INDICATIONS	2002	2003	2004	2005	2006
I - SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital social	12 523 408	12 523 408	12 523 408	12 523 408	12 523 408
b) Nombre d'actions	1 565 426	1 565 426	1 565 426	1 565 426	1 565 426
II - RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	9 017 032	2 399 621	2 056 542	2 909 834	3 202 767
b) Bénéfice avant impôts, amortissements et dépréciations	8 179 265	3 211 242	19 947 926	22 831 759	19 754 226
c) Impôt sur les bénéfices	251 678	-	5 877 822	4 461 316	1 984 330
d) Bénéfice après impôts, amortissements et dépréciations					
- Résultat de gestion	7 722 482	1 317 831	1 171 345	2 870 772	3 028 739
- Résultat des opérations sur valeurs immobilisées	(5 686 003)	2 413 477	28 215 915	16 986 404	10 288 380
- Total	2 036 479	3 731 308	29 387 260	19 857 176	13 317 119
e) Montant des bénéfices distribués	1 956 782	1 956 782	15 654 260	31 308 520	9 392 556
f) Nombre d'actions ayant droit au dividende	1 565 426	1 565 426	1 565 426	1 565 426	1 565 426
III - RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A UNE SEULE ACTION					
a) Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et dépréciations	5,06	2,27	8,99	11,74	11,35
b) Bénéfice après impôts, amortissements et dépréciations					
- Résultat de gestion	4,93	0,84	0,75	1,83	1,93
- Résultat des opérations sur valeurs immobilisées	(3,57)	1,54	18,02	10,85	6,57
- Total	1,36	2,38	18,77	12,68	8,51
c) Dividende net versé à chaque action	1,25	1,25	10,00 ⁽¹⁾	20,00	6,00
IV - PERSONNEL					
a) Nombre de salariés	6	5	5	3	3
b) Montant de la masse salariale	209 514	169 026	156 364	172 279	275 791
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	75 703	69 543	59 508	60 913	88 890

(1) Dont acompte de 4 euros versé le 1^{er} décembre 2004.

COMPTES SOCIAUX - BILANS COMPARES

AUX 31 DECEMBRE 2006 ET 31 DECEMBRE 2005

ACTIF

(en euros)	EXERCICE 2006			EXERCICE 2005
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles	55 092,92	40 748,78	14 344,14	-
Immobilisations corporelles				
Terrains				-
Constructions				-
Autres immobilisations corporelles	67 010,57	50 352,91	16 657,66	5 728,95
Immobilisations financières⁽¹⁾				
Participations	106 073 653,98	16 855 308,64	89 218 345,34	78 453 730,36
Autres titres immobilisés	21 005 652,18		21 005 652,18	21 006 033,31
Autres	158 156,08		158 156,08	158 156,08
	127 359 565,73	16 946 410,33	110 413 155,40	99 623 648,70
ACTIF CIRCULANT				
Créances⁽²⁾				
Créances clients et comptes rattachés				-
Autres créances	86 442,45	-	86 442,45	0,00
Valeurs mobilières de placement				
Titres	22 495 336,31	6 060,13	22 489 276,18	55 898 205,82
Disponibilités	2 103,21	-	2 103,21	5 233,10
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	2 320,88	-	2 320,88	2 320,88
	22 586 202,85	6 060,13	22 580 142,72	55 905 759,80
TOTAL DE L'ACTIF	149 945 768,58	16 952 470,46	132 993 298,12	155 529 408,50
(1) dont à moins d'un an	158 156,08		158 156,08	158 156,08
(2) dont à plus d'un an				

BILAN AVANT ET APRES AFFECTATION

AUX 31 DECEMBRE 2006 ET 31 DECEMBRE 2005

PASSIF

(en euros)	EXERCICE 2006		EXERCICE 2005	
	Avant affectation	Après affectation	Avant affectation	Après affectation
CAPITAUX PROPRES				
Capital social	12 523 408,00	12 523 408,00	12 523 408,00	12 523 408,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	15 851 906,50	15 851 906,50	15 851 906,50	15 851 906,50
RESERVES				
Réserve Légale	1 252 341,00	1 252 341,00	1 252 341,00	1 252 341,00
Réserves Légale (s/plus-values long terme)	-	-	-	-
Réserves Réglementées	-	-	-	-
Réserves sur plus-values	-	-	-	-
Autres réserves	87 155 398,85	91 079 962,75	92 799 930,31	87 155 398,85
REPORT A NOUVEAU			5 806 812,07	
RESULTAT DE L'EXERCICE	13 317 119,90	-	19 857 176,47	-
	130 100 174,25	120 707 618,25	148 091 574,35	116 783 054,35
Provisions				
Provisions pour Risques	151 182,41	151 182,41	1 053 179,85	1 053 179,85
	151 182,41	151 182,41	1 053 179,85	1 053 179,85
DETTES *				
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	161 408,79	161 408,79	136 594,98	136 594,98
Dettes fiscales et sociales	2 580 532,67	2 580 532,67	6 248 059,32	6 248 059,32
Dividendes à payer	-	9 392 556,00	-	31 308 520,00
	2 741 941,46	12 134 497,46	6 384 654,30	37 693 174,30
TOTAL DU PASSIF	132 993 298,12	132 993 298,12	155 529 408,50	155 529 408,50
* dont à plus d'un an	-	-	892 902,76	892 902,76

COMPTES DE RESULTATS COMPARES

AUX 31 DECEMBRE 2006 ET 31 DECEMBRE 2005

(en euros)	EXERCICE 2006	EXERCICE 2005
OPERATIONS DE GESTION		
Produits courants		
- Produits des participations	2 627 469,15	2 159 105,60
- Produits des autres valeurs immobilisées	541 597,20	543 882,09
- Produits des valeurs mobilières de placement	7 713,05	183 160,03
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 421 040,18	1 518 371,86
- Produits des prêts et autres créances		1 879,44
- Autres produits courants	25 987,50	21 800,00
- Produits exceptionnels de gestion		6,96
	4 623 807,08	4 428 205,98
Charges courantes		
- Charges externes	816 185,73	861 082,45
- Impôts et taxes	63 402,21	24 279,67
- Salaires et charges sociales	364 681,90	308 192,35
- Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	5 610,50	186 740,00
- Intérêts et charges assimilés		-
- Autres charges courantes	25 500,00	28 000,00
- Charges exceptionnelles de gestion	-	-
	1 275 380,34	1 408 294,47
RESULTAT DES OPERATIONS COURANTES	3 348 426,74	3 019 911,51
Reprises sur amortissements et dépréciations	5 565,00	98 472,03
Dotations aux amortissements et dépréciations	(7 625,25)	(14 540,01)
RESULTAT BRUT DE GESTION	3 346 366,49	3 103 843,53
Impôt sur résultat de gestion	(317 627,00)	(233 071,00)
RESULTAT NET DE GESTION	3 028 739,49	2 870 772,53
OPERATIONS SUR VALEURS IMMOBILISEES		
Immobilisations corporelles		
- Produits de cessions	95,00	-
- Valeur comptable des éléments cédés	(95,00)	-
Immobilisations financières		
- Produits de cessions	24 743 348,50	35 039 526,17
- Valeur comptable des éléments cédés	(8 337 548,89)	(15 227 678,55)
Produits exceptionnels	-	-
Charges exceptionnelles	-	-
Reprises sur dépréciations		0,00
Dotations aux dépréciations	(5 352 713,65)	(651 200,00)
	11 053 085,96	19 160 647,62
Impôt sur résultat des opérations sur valeurs immobilisées	(764 705,55)	(2 174 243,68)
RESULTAT NET DES OPERATIONS SUR VALEURS IMMOBILISEES	10 288 380,41	16 986 403,94
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	13 317 119,90	19 857 176,47

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

DE L'EXERCICE 2006

I - PRINCIPES ET REGLES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice, arrêtés au 31 décembre 2006, sont établis conformément aux principes comptables résultant de la réglementation en vigueur.

1) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Cette rubrique comporte uniquement des logiciels amortis sur une durée de 3 ans.

2) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Ce poste est composé du matériel informatique amorti sur 3 ans.

3) IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières sont évaluées à leur valeur d'utilité. Celle-ci est déterminée après revue des performances économiques et financières de chaque société, en prenant notamment en considération, outre d'éventuelles valeurs de transactions :

- pour les sociétés non cotées, les multiples constatés sur des sociétés comparables par leur activité et par leur taille ;
- pour les sociétés cotées, les cours ou leur évolution, après correction des variations erratiques, lorsqu'il s'agit de valeurs peu liquides.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'utilité ainsi déterminée est inférieure à la valeur comptable des titres chez SALVEPAR.

4) VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Elles sont enregistrées à leur coût d'acquisition et font l'objet d'une dépréciation si celui-ci est supérieur au cours moyen du mois de clôture.

Pour l'exercice 2006, les méthodes d'évaluation et de présentation adoptées au cours des années précédentes sont demeurées les mêmes. La présentation du compte de résultat est conforme à celle préconisée par le Groupe de Travail « Sociétés de Portefeuille » du Conseil National de la Comptabilité en 1987. Elle permet une meilleure approche économique de l'activité de la Société.

II - NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

1) IMMOBILISATIONS FINANCIERES

a) Au cours de l'exercice 2006, des acquisitions en titres de participation ont été engagées pour un montant de 24 455 milliers d'euros et des cessions en titres de participation pour un montant de 8 338 milliers d'euros.

Le détail de ces opérations est donné ci-après. :

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes	Plus ou moins-values
Situation au 1 ^{er} janvier 2006	89 956	-
Acquisitions		
416 770 IPSOS	4 982	-
15 000 LATECOERE	552	-
46 051 POLYGONE	11 421	-
25 360 RG SAFETY	5 000	-
120 600 TOUAX	2 500	-
Cessions		
164 595 GEODIS	6 797	15 446
11 048 RG SAFETY	1 540	960
Situation au 31 décembre 2006	106 074	16 406

Le tableau des filiales et participations est présenté en fin d'annexe.

b) Tableau de variation des dépréciations (en milliers d'euros)

Dotations aux dépréciations	Reprise de dépréciation
5 353	0
5 353	0

c) Autres titres immobilisés : ce poste a enregistré, au cours de l'exercice 2006, une cession de une part de la société FAVI pour un montant non significatif.

d) Le poste « Autres » comprend les produits liés aux « Autres titres immobilisés » à recevoir pour un montant de 158 milliers d'euros.

2) VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Au 31 décembre 2006, la valeur de marché des SICAV équivaut à leur prix de revient (en milliers d'euros).

	PRIX DE REVIENT	VALEUR DE MARCHÉ
Obligations	38	33
Actions	8	32
SICAV	22 448	22 448
	22 494	22 513

La Société ne détient pas d'actions en propre.

3) CAPITAUX PROPRES

Détail des opérations passées sur l'exercice 2006.

(en euros)	SITUATION AU 01/01/2006	A.G.M DU 14/06/2006	RESULTAT DE L'EXERCICE	SITUATION AU 31/12/2006
CAPITAL SOCIAL	12 523 408,00			12 523 408,00
PRIMES DE FUSION ET D'APPORT	15 851 906,50			15 851 906,50
RESERVES				
Réserve légale	1 252 341,00			1 252 341,00
Réserves réglementées				
Plus-values à long terme	92 799 930,31	(5 644 531,46)		87 155 398,85
Autres réserves				
REPORT A NOUVEAU	5 806 812,07	(5 806 812,07)		0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	19 857 176,47	(19 857 176,47)	13 317 119,90	13 317 119,90
TOTAUX DES CAPITAUX PROPRES	148 091 574,35	(31 308 520,00) ⁽¹⁾	13 317 119,90	130 100 174,25

(1) Dividende mis en distribution.

Le capital social, entièrement libéré, se compose de 1 565 426 actions de 8 euros.

4) IMPOT DIFFERE

Les impôts différés sont calculés et sont comptabilisés lorsqu'ils représentent un montant significatif. La méthode utilisée est celle du report variable.

Sont notamment comptabilisés, en provisions, les impôts latents afférents aux plus-values dégagées lors de l'échange des titres de participation bénéficiant d'un report d'imposition.

Ce poste a été actualisé en fonction :

- de l'impact de la cession d'un bloc de titres GEODIS ;
- du nouveau taux de l'impôt long terme sur les sociétés.

(en milliers d'euros)

Reprise de provision - GEODIS	326
Dotation impôt différé	0
Reprise impôt différé	576

5) CHARGES DE PERSONNEL

L'effectif moyen de la Société au cours de l'exercice est de 3 personnes.

Les jetons de présence versés aux membres du Conseil d'Administration se sont élevés à 26 milliers d'euros.

La rémunération du Directeur Général Adjoint, facturée par la SOCIETE GENERALE, figure en « Autres charges externes » et est mentionnée dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

6) IMPOT SUR LES SOCIETES

(en milliers d'euros)	2006	2005
- Charge fiscale courante	(1 984)	(4 461)
<i>dont charge sur résultat courant</i>	(318)	(233)
- Charge d'impôt différé	902	2 054
	(1 082)	(2 407)

III - AUTRES INFORMATIONS**1) LES ENGAGEMENTS FINANCIERS**

Aucune provision pour indemnités de retraite n'est constituée, le montant de ces engagements pour la Société s'élève à 6 milliers d'euros.

2) SALVEPAR est consolidée par intégration globale dans les comptes de la SOCIETE GENERALE.

3) ETAT DES CREANCES ET DETTES

(en milliers d'euros)	ECHEANCE	
	à moins d'un an	de un à cinq ans
Créances		
Autres créances immobilisées	158	-
Créances de l'actif circulant	86	-
Dettes		
Dettes fournisseurs	161	-
Dettes fiscales et sociales	2 581	-

4) ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)	2006	2005
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net	13 317	19 857
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Amortissements et dépréciations	4 458	(1 397)
- Plus-values de cession, nette d'impôt	(14 336)	(14 279)
- Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-	-
- Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	-	-
- Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(3 729)	(1 569)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	(290)	2 612
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
- Acquisitions d'immobilisations	(24 487)	(28 027)
- Cessions d'immobilisations, nette d'impôt	22 673	29 507
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(1 814)	1 480
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
- Dividendes versés aux actionnaires au titre de 2004	-	(9 393)
- Dividendes versés aux actionnaires au titre de 2005	(31 309)	-
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	(31 309)	(9 393)
VARIATION DE TRESORERIE	(33 413)	(5 301)
Trésorerie d'ouverture	55 904	61 205
Trésorerie de clôture	22 491	55 904
	(33 413)	(5 301)

SOCIETES OU GROUPES DE SOCIETES	Capital	Réserves (y compris résultat de l'exercice)	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur d'inventaire des titres détenus		Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice ou (perte) net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice
				brute	nette					
(en milliers d'euros)										
A. Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la Société astreinte à la publication										
PARTICIPATIONS (10 à 50 % du capital détenu par la Société)										
• ACTIELEC Technologies 25, chemin de Pouvoirville 31400 Toulouse	14 895	29 051	15,47	18 646	8 810	-	-	3 408	(786)	-
• AFICA 19, route de Bazancourt 51100 Isles-sur-Suippe	1 216	9 669	20,00	8 690	8 690	-	-	54 101	2 570	530
• GROUPE LIPPI La Fouillouse 16440 Mouthiers	1 897	3 190	27,99	3 398	3 398	-	-	2 861	269	85
• RG SAFETY 74, rue du Docteur Lemoine 51100 Reims	16 342	14 653	19,83	8 998	8 998	-	-	41 952	3 068	224
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations										
1. Filiales non reprises au § A.										
a) Filiales françaises (ensemble)										
2. Participations non reprises au § A.										
a) Dans des sociétés françaises (ensemble)				66 342*	59 322*					1 791

* Ces montants s'élèvent à 87 334 milliers d'euros en valeur brute et 80 314 milliers d'euros en valeur nette après prise en compte des lignes LOHR et FAIVELEY (FCPR SAGARD)

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SALVEPAR, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre habituel de l'arrêté des comptes, votre Société procède à des estimations comptables significatives portant notamment sur la valorisation des titres de participation. Nous avons revu les hypothèses retenues et vérifié que ces estimations comptables s'appuient sur des méthodes documentées conformes aux principes décrits dans les notes « annexes » aux comptes individuels.

Nous avons procédé, sur ces bases, à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

Par ailleurs, en application de la loi, nous vous signalons que, contrairement aux dispositions de l'article L. 225-102-1 alinéa 2 du code de commerce ces informations n'incluent pas les rémunérations et avantages versés par la société contrôlant votre société ni les engagements consentis par cette société.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 9 mai 2007

Les Commissaires aux Comptes

EXPERTISE ET AUDIT S.A.
Pascal Fleury

ERNST & YOUNG et Autres
Isabelle Santenac

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS AUTORISES AU COURS DE L'EXERCICE

En application de l'article L. 225 40 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Le Conseil d'Administration réuni le 14 juin 2006 a autorisé trois nouvelles conventions liées au transfert du siège social (administrateur et actionnaire concerné : SOCIETE GENERALE) :

- Contrat de sous-location conclu le 10 juillet 2006 avec la société GENEGIS 1 pour la mise à disposition de locaux à usage de bureaux d'une superficie de 280 m² et six emplacements de parking situés dans l'immeuble Tour Pacific, 11 Cours Valmy, à Paris.
La charge de loyer au titre de l'exercice s'élève à 65 716 €.
- Convention conclue le 10 juillet 2006 avec la société GENEGIS 1 relative aux travaux d'agencement des locaux et de mise à disposition du mobilier au profit de la société SALVEPAR.
Aucune dépense n'a été facturée sur l'exercice.
- Convention de prestations de services conclue le 10 juillet 2006 avec la SOCIETE GENERALE relative au fonctionnement de l'immeuble.
La charge de l'exercice s'élève à 75 164 €.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS APPROUVES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Par ailleurs, en application du Code de Commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

- Rémunération du personnel détaché par la SOCIETE GENERALE : 220 552 €
- Frais de tenue de comptabilité facturés par la SOCIETE GENERALE : 26 167 €.
Cette convention a été résiliée le 24 octobre 2006.
- Contrat de sous-location avec la société GENEGIS 1 concernant les bureaux situés dans l'immeuble Le Cap : loyers et charges facturés pour 115 196 €.
Cette convention a été résiliée le 10 juillet 2006, suite au transfert du siège social.
- Contrat de prestations de services avec la SOCIETE GENERALE lié à l'immeuble Le Cap : charge facturée pour 20 897 €.
Cette convention a été résiliée le 10 juillet 2006, suite au transfert du siège social.
- Complément de retraite versé à Monsieur J. Piguet : le montant versé au titre de l'exercice 2006 s'élève à 16 759 €.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 9 mai 2007

Les Commissaires aux Comptes

Membres des Compagnies de Paris et Versailles

EXPERTISE ET AUDIT S.A.
Pascal Fleury

ERNST & YOUNG et Autres
Isabelle Santenac

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de Commerce, sur LE RAPPORT DU PRESIDENT du Conseil d'Administration de la société SALVEPAR, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société SALVEPAR et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre Société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de Commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la Société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président ;
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la Société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de Commerce.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 9 mai 2007

Les Commissaires aux Comptes

EXPERTISE ET AUDIT S.A.
Pascal Fleury

ERNST & YOUNG et Autres
Isabelle Santenac

TEXTE DES RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 13 JUIN 2007

RESOLUTIONS DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

[Approbation des comptes sociaux]

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes sociaux au 31 décembre 2006 tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée Générale arrête le résultat de l'exercice 2006 faisant ressortir un bénéfice de **13 317 119,90 euros**.

DEUXIEME RESOLUTION

[Affectation des résultats – Fixation du dividende]

L'Assemblée Générale, conformément à la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2006 de la façon suivante :

L'exercice dégage un bénéfice de	13 317 119,90 €
Aucune dotation n'est à effectuer à la « Réserve légale », celle-ci atteignant 10 % du capital.	
Le report à nouveau ayant été soldé lors de l'affectation des résultats 2005	
<hr/>	
Le bénéfice distribuable s'élève à :	13 317 119,90 €
Sur ce montant, sont prélevés au titre des dividendes à raison de 6 € pour chacune des 1 565 426 actions composant le capital social	(9 392 556,00 €)
<hr/>	
Le solde, soit	3 924 563,90 €
est affecté en totalité aux « Autres Réserves »	

Si, lors de la mise en paiement du dividende, la Société possédait des actions SALVEPAR, ces actions seraient exclues de la distribution, conformément à la loi. Le dividende correspondant serait ajouté au report à nouveau.

Le dividende de **6 €** par action sera versé aux actionnaires le **21 juin 2007**.

En application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé que l'intégralité des dividendes perçus par les personnes physiques est éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts.

Il est rappelé, ci-après, le montant des dividendes nets mis en distribution, au titre des trois derniers exercices :

(en euros)	2003	2004	2005
Nombre d'actions bénéficiaires de la distribution	1 565 426	1 565 426	1 565 426
Distribution nette totale	1 956 782	15 654 260	31 308 520
Coupon net	1,25	4,00 ⁽¹⁾ + 6,00 ⁽²⁾	20,00 ⁽⁴⁾
Avoir fiscal	0,625	2,00 ⁽³⁾ néant	néant

(1) Acompte versé en décembre 2004.

(2) Revenus éligibles à l'abattement de 50 %.

(3) Avoir fiscal basé sur acompte versé en décembre 2004.

(4) Revenus éligibles à l'abattement de 40 %.

TROISIEME RESOLUTION

[Approbation des conventions réglementées]

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport spécial établi par les Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de Commerce, approuve les nouvelles conventions intervenues durant l'exercice 2006. Par ailleurs, elle prend acte des conditions d'exécution des conventions antérieurement approuvées.

QUATRIEME RESOLUTION

[Renouvellement du mandat de Monsieur Yves-Claude ABESCAT, Administrateur]

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat de Monsieur Yves-Claude ABESCAT arrive à expiration ce jour, décide de le lui renouveler pour une période de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2013 sur les comptes de l'exercice 2012.

CINQUIEME RESOLUTION

[Jetons de présence]

L'Assemblée Générale fixe à 50 000 euros (cinquante mille) le montant global des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration, à compter de 2007 et ce jusqu'à nouvelle décision.

SIXIEME RESOLUTION

[Ratification du transfert du siège social]

L'Assemblée Générale, ratifie conformément à l'article L.225-36 du Code de Commerce, le transfert du siège social du 8, rue Félix Pyat – 92800 Puteaux au 11, Cours Valmy - 92800 Puteaux à compter du 24 juillet 2006, transfert décidé par le Conseil d'Administration au cours de sa réunion du 14 juin 2006.

RESOLUTION DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

SEPTIEME RESOLUTION

[Modalité de participation aux Assemblées - Mise à jour des Statuts suite à la modification du décret n° 67-236 du 23 mars 1967 par le décret n° 2006-1566 du 11 décembre 2006]

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Générale Extraordinaire, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration :

1. Aux fins d'une simple mise en conformité des Statuts avec le décret n° 67-236 du 23 mars 1967 modifié, décide de modifier l'article 17 des Statuts ;
2. En conséquence, supprime l'alinéa 5 de l'Article 17 et remplace son alinéa 2 par le texte suivant :

« Tout actionnaire dont les actions, quel qu'en soit le nombre, sont enregistrées dans les conditions et à une date fixée par décret, a le droit de participer aux Assemblées sur justification de sa qualité et de son identité. Il peut, dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur, soit assister personnellement à l'Assemblée, soit voter à distance, soit donner un pouvoir ».

RESOLUTION DE LA COMPETENCE DES ASSEMBLEES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

HUITIEME RESOLUTION

[Pouvoirs pour formalités]

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie des présentes pour accomplir toutes formalités légales.

FONCTIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

AU 31 DECEMBRE 2006

GILLES VIENOT

Première nomination : 1967 - Expiration du mandat : 2008
85 ans

Entré en 1960 dans le Groupe SALVEPAR, Président de 1967 à 1993, année de son départ en retraite.

Mandats :

Président d'Honneur, Administrateur
- SALVEPAR S.A.

Nombre d'actions SALVEPAR détenues : 503

YVES-CLAUDE ABESCAT

Première nomination : 1996 - Expiration du mandat : 2007 ⁽¹⁾
63 ans

Entré à la SOCIETE GENERALE en 1970.
Fonctions exercées à la SOCIETE GENERALE :
jusqu'au 30 septembre 2006 : Directeur de la Banque
d'Investissement des Entreprises – BI.EN.
Membre du Comité de Direction Groupe.

Mandats :

Président-Directeur Général
- SALVEPAR S.A.

Membre du Conseil de Surveillance
- SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUE S.A.
(Groupe SG)

Représentant permanent de SALVEPAR, membre du Conseil de Surveillance
- TOUAX SCA

Représentant permanent de SG CAPITAL DEVELOPPEMENT, Administrateur, auprès de :
- OBERTHUR SMART CARDS
- LT PARTICIPATIONS S.A. (Groupe IPSOS)

Administrateur
- Groupe GASCOGNE S.A.
- IPSOS S.A.
- FRANÇOIS CHARLES OBERTHUR FIDUCIAIRE S.A.

Nombre d'actions SALVEPAR détenues : 1

PIERRE CLEMENT

Première nomination : 1967 - Expiration du mandat : 2008
75 ans

Entré en 1960 dans le Groupe LOCAMION, Président de 1986 à 1996, date de son départ en retraite.

Mandats :

Administrateur de SALVEPAR S.A.

Nombre d'actions SALVEPAR détenues : 12 993

(1) Son renouvellement est proposé à l'Assemblée Générale du 13 juin 2007.

ALINE FRAGNET D'HAUSEN

Première nomination : 2003 - Expiration du mandat : 2009
49 ans

Entrée à la SOCIETE GENERALE en 1979.
Fonctions actuelles exercées à la SOCIETE GENERALE :
Responsable du Groupe Transport – Infrastructures – Logistique
à la Banque de Financement et d'Investissement (SGCIB)

Mandats :

Administrateur
- SALVEPAR S.A.

Nombre d'actions SALVEPAR détenues : 1

MICHEL DOUZOU

Première nomination : 2002 - Expiration du mandat : 2011
60 ans

Entré à la SOCIETE GENERALE en 1974.
Fonctions actuelles exercées à la SOCIETE GENERALE :
Directeur Délégué de la Banque de Détail en France

Mandats :

Président-Directeur Général
- SOGEFIMUR S.A.

Administrateur
- AFICA
- FAVI
- GENEBANQUE S.A.
- SALVEPAR S.A.
- SOGEPROM S.A.

Représentant permanent de la SOCIETE GENERALE, Administrateur, auprès de :
- CIE GENERALE D'AFFACTURAGE S.A.
- SOGEBAIL S.A.

Représentant permanent de SOGEPARTS, Administrateur, auprès de :
- SG Financial Services Holding

Nombre d'actions SALVEPAR détenues : 1

SOCIETE GENERALE

Première nomination : 1987 - Expiration du mandat : 2008

Groupe bancaire privé

Nombre d'actions SALVEPAR détenues :

- SOCIETE GENERALE : 2
- GROUPE SOCIETE GENERALE :
 - . SG CAPITAL DEVELOPPEMENT : 641 898
 - . SOGEPARTICIPATIONS : 162 975

Représentée par Arnaud JACQUEMIN

ARNAUD JACQUEMIN

39 ans

Entré à la SOCIETE GENERALE en 1993. Fonctions actuelles exercées à la SOCIETE GENERALE : Directeur de la Gestion Financière du Groupe.

Mandats :

Président-Directeur Général
- SOGEPARTICIPATIONS

Administrateur
- ALD INTERNATIONAL
- GENEBAUQUE
- GENEFINANCE
- SG FINANCIAL SERVICES HOLDING
- SOGEPROM

Directeur Général Délégué
- GENEBAUQUE
- GENEFINANCE
- SG FINANCIAL SERVICES HOLDING

Représentant permanent de GENEBAUQUE,
Administrateur, auprès de :
- GENEAL

Représentant permanent de GENEFINANCE,
Administrateur, auprès de :
- INTEGA SAS
- SOGEPARTS

Représentant permanent de SF FINANCIAL SERVICES HOLDING, Administrateur, auprès de :
- SG EQUIPMENT FRANCE

Représentant permanent de la SOCIETE GENERALE,
Administrateur, auprès de :
- SALVEPAR S.A.
- SG ENERGIE

GST INVESTISSEMENTS

Première nomination : 1992 - Expiration du mandat : 2010

Groupe familial

Nombre d'actions SALVEPAR détenues : 84 586

représentée par Georges TRAMIER

GEORGES TRAMIER

51 ans

Mandats :

Président-Directeur Général
- GST INVESTISSEMENTS S.A.
- COMPAGNIE CHAIX S.A.
- AUBER FRANCE S.A.

Président
- KELLY S.A.S.
- AUBERT INTERNATIONAL S.A.S.
- ATHINA S.A.S.

Administrateur

- TRANSPORTS CHABAS S.A.
- SICATEC S.A.
- ANVILLE TWO S.A. (Belgique)

Gérant

- PIA SNC en tant que représentant de GST INVESTISSEMENTS S.A.
- COMPAGNIE CHAIX II S.A.R.L.

Représentant permanent de GST INVESTISSEMENTS S.A.,
Administrateur, auprès de :

- SALVEPAR S.A.
- CELIA S.A.
- ANVILLE PARTICIPATIONS S.A.(Luxembourg)
- MILONGA S.A.

Représentant permanent de AUBERT INTERNATIONAL S.A.,
Administrateur, auprès de :

- AUBERT BELGIUM S.A. (Belgique)
- AUBERT DEVELOPPEMENT S.A.

Représentant permanent de COMPAGNIE CHAIX S.A.,
Administrateur, auprès de :

- SOCIETE DES GRANDS HOTELS D'AVIGNON S.A.
- SOCIETE HOTELIERE DE LA PLACE CRILLON S.A.

2RB-I S.A.

Première nomination : 1998 - Expiration du mandat : 2010

Groupe familial

Nombre d'actions SALVEPAR détenues : 34 850

représentée par Robert BIANCO

ROBERT BIANCO

42 ans

Mandats :

Président du Directoire
- 2RB-I S.A.

Directeur Général Délégué
- CENTRE 2000 S.A.

Vice-Président du Conseil de Surveillance
- TIVOLY S.A.

Représentant permanent de 2RBI S.A.,
Administrateur, auprès de :
- SALVEPAR S.A.
- HOTEL LE VAL THORENS S.A.
- POMME DE PIN EXPANSION S.A.S.

Gérant

- GOGEPHIL S.C.I.
- AGNES S.A.R.L.
- COLO EURL

Censeur

- HOTEL LE VAL THORENS S.A.



